

REVUE SUISSE⁺

La revue des Suisses de l'étranger
Juin 2015

**Forte controverse sur la politique monétaire
de la Banque nationale suisse**

**Tout le monde parle d'intégration sans
savoir vraiment comment ça fonctionne**

**Football féminin: bien que qualifiées pour la
Coupe du monde, les Suissesses restent dans l'ombre**

halloSWISS.ch



JETZT EIN 1/2 JAHR GRATIS!

PLATZIERE DEIN ANGEBOT (UNTERKUNFT, RESTAURANT U.V.M) AUF HALLOSWISS.CH UND FREU DICH AUF SCHWEIZER GÄSTE

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE PARTNERS®

Tel +41 44 266 61 11
info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

Bewirtschaftung | Vermarktung – Ihr Partner in der Ostschweiz



Damit Sie sich um nichts kümmern müssen, sorgen wir uns umfassend um Ihre Liegenschaft in der Heimat.

EGELI
Immobilien

EGELI Immobilien AG

Teufener Strasse 36 | 9000 St. Gallen | 071 221 11 77 | egeli-immobilien.ch

Chaîne du Bonheur

CARTE DE VISITE DE LA SUISSE HUMANITAIRE

Informations sur www.bonheur.ch ou www.swiss-solidarity.org.

MIET-PW, MIET-Camper, MIET-4x4

Ilgauto ag, 8500 Frauenfeld

200 Autos, 40 Modelle, ab Fr. 500.-/MT inkl. 2000Km



Tel. 0041 52 7203060 / www.ilgauto.ch

Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

www.asn.ch

ASN, Advisory Services Network AG
Bederstrasse 51
CH-8027 Zürich
info@asn.ch



Universität St.Gallen

Plus que de l'économie

"From insight to impact"

Début d'études également en anglais

L'Université de Saint-Gall (HSG) est l'une des principales universités d'économie en Europe, avec une formation complète de très haut niveau. Avec l'offre de programmes bilingues de Bachelor (allemand et anglais), nous mettons l'accent sur notre ouverture à l'international.

Nous serons heureux de vous faire visiter le campus lors de votre prochain séjour en Suisse et nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Universität St.Gallen (HSG) | +41 (0)71 224 37 02
info@unisg.ch | www.unisg.ch



Prévisions électorales

- 4 **Courrier des lecteurs**
- 6 **Images**
Samir et sa famille irakienne
- 8 **En profondeur**
Intégration: tentative d'explication
- 12 **Tribune**
Georg Kohler nous parle de rhétorique électorale
- 13 **Politique**
Le franc fort: malédiction ou bénédiction?
- 16 **Interview**
Les ambitions politiques de l'ambassadeur Tim Guldemann
- Pages régionales**
- 17 **Politique**
Politique d'immigration: la tâche inextricable du Conseil fédéral
- 19 **Économie**
Les grands projets de Camille Bloch
- 22 **Sport**
Les footballeuses ne sont pas prises au sérieux
- 24 **Informations de l'OSE**
- 27 **Nouvelles du Palais fédéral**
- 30 **Trouvailles et écho**



L'effervescence était palpable chez les analystes de la politique suisse le 12 avril. Les élections dans le canton de Zurich ont suscité l'agitation, de Romanshorn à Genève, car tout le monde voulait savoir si les résultats seraient annonciateurs de ceux des élections parlementaires d'octobre. Qu'en pensent les experts? Certains estiment que oui, d'autres que non et tous justifient leur opinion avec d'éloquents explications.

Pour faire bref, personne n'en a la moindre idée. Ce que l'on remarque, c'est que le PLR, qui avait joué par le passé un rôle de formation et de soutien de l'État, se ressaisit après un déclin de presque 20 ans. On peut s'en réjouir. En effet, dans les difficiles débats actuels sur les relations entre la Suisse et ses voisins européens, une forte voix de droite doit émerger et se démarquer de l'UDC en voyant dans l'UE non pas une ennemie mais des voisins proches et d'importants partenaires commerciaux au destin desquels la Suisse est étroitement liée. Entretenir l'image d'une Europe hostile et se complaire dans une attitude nationaliste est certainement néfaste à la Suisse.

À partir de la page 17, Jürg Müller nous relate l'avancement de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et de la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouve le Conseil fédéral. Pour résumer son analyse qui retranscrit naturellement une situation à un moment donné, on peut dire que le Conseil fédéral cherche la quadrature du cercle.

L'article «En profondeur» de ce numéro est consacré à l'intégration. Étroitement liée à l'immigration, l'intégration se retrouve donc au cœur des débats de cette année électorale. Mais qu'entend-on réellement par intégration? Comment s'intègre-t-on dans une société? Ou bien, n'est-ce pas plutôt la société qui intègre? Est-ce qu'on attend de tous les mêmes efforts d'intégration? Marc Lettau tente de répondre à ces questions dans un article sur ce sujet (page 8).

Revenons brièvement sur les élections zurichoises du 12 avril pour lesquelles à peine plus de 30 % des électeurs se sont déplacés. Ce constat est déplorable car cela signifie que c'est une minorité qui décide. En vue des élections nationales, je m'adresse à vous, Suisses et Suissesses de l'étranger, pour vous rappeler que vous devez vous inscrire dans le registre électoral afin de pouvoir participer aux élections. Vous trouverez un formulaire d'inscription en page 25.

BARBARA ENGEL, RÉDACTRICE EN CHEF



Couverture: le drapeau suisse devant le symbole de l'euro de la Banque centrale européenne (BCE). Photo prise à Francfort-sur-le-Main.
Photo: © Keystone Martin Ruetschi

Restez justes et neutres, s'il vous plaît!

Chers éditeurs, pourquoi ai-je le sentiment que la Revue Suisse propose à ses lecteurs des «reportages» orientés plutôt à gauche, alors qu'elle devrait nous informer, nous les Suisses de l'étranger, de manière juste et neutre sur les affaires de politique intérieure en Suisse? Il n'y a pas une édition de la «Revue Suisse» dans laquelle l'idéologie conservatrice ne soit remise en question. Avec la prédominance du socialisme dans la plupart des pays entourant la Suisse, se pourrait-il que le pays soit un bel exemple de prospérité stable et durable parce que le Suisse moyen est plutôt à droite qu'à gauche? Je vous prie de bien vouloir faire preuve de justesse et de neutralité lorsque des opinions politiques suisses sont commentées dans la «Revue Suisse».

HANSJÖRG FRICK, CANADA

À qui pensent les responsables politiques?

Dans votre éditorial «Quid des préoccupations du peuple», vous touchez le problème du doigt. Je vois le paysage politique de la Suisse exactement de cette manière. Il y aurait tant de sujets importants à traiter. Mais, comme partout ailleurs dans le monde, les responsables politiques pensent d'abord à eux, ensuite à leur parti, puis aux grands groupes et à l'industrie et enfin peut-être, mais vraiment seulement peut-être, au petit citoyen qui accomplit son travail quotidien, nettoie les rues, ramasse les poubelles, conduit les gens au travail, etc. C'est la réalité du quotidien actuel. Mais les politiciens jouent avec le feu. Un

jour, la femme de ménage, l'éboueur, le conducteur, l'ouvrier en auront peut-être assez. Que se passera-t-il alors?

FELIX ROSHARDT, GMUNDEN, AUTRICHE

Continuez ainsi

Un grand merci pour le dernier numéro de la «Revue Suisse» qui est fort intéressant! Certainement pas toujours facile, vu les demandes et les sujets qui doivent être abordés, mais suis vraiment impressionné par ce dernier numéro. Alors, je vous souhaite de continuer ainsi.

ADRIAN K. H. KESSLER, PENANG, MALAISIE

Les mêmes droits pour tous

Même à l'étranger, un Suisse et une Suisse restent des citoyens suisses. C'est pourquoi les Suisses de l'étranger doivent être représentés au parlement. Je ne peux pas imaginer que 10% de la population suisse ne soit pas traitée avec les mêmes droits par la politique.

MAURO MATTIOLI, FRANCE

Je crois rêver

Madame, c'est en vous lisant que je crois rêver! Avez-vous pris la mesure des problèmes vécus par quiconque réside dans l'UE? Perte des libertés publiques par la soumission des États aux directives européennes, abandons de souveraineté et marasme économique. Je vis en France et ne m'étendrai pas sur les problèmes liés à l'émigration. Je

Un 27^e canton pour les Suisses de l'étranger

746 000 Suisses vivent à l'étranger, s'ils formaient un canton, ce serait le quatrième le plus peuplé. La Cinquième Suisse est-elle le 27^e canton de la Confédération? Faut-il des Suisses de l'étranger au Parlement?

> *Qu'en pensez-vous?*

> *Exprimez votre opinion sur :*



Participez aux discussions de Swiss-Community.org. Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous avec le monde entier sur : www.swisscommunity.org

SwissCommunity.org est un réseau de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

SwissCommunity-Partner

SWI swissinfo.ch

SWISScare
Expatriate Health Insurance

Schweiz Tourismus.

constate seulement que voter n'y a plus beaucoup de sens. Le régime des partis dévoie tout ce qu'il tente d'organiser. Il est vrai que vous n'aimez pas beaucoup la démocratie directe. Elle est pourtant l'arme du peuple. Comme le peuple suisse pense mal, pour vous et vos amis de parti, il faut changer le peuple. C'est pour le moins incohérent, si vous continuez à vous dire démocrate. VÉRONIQUE D'ACORSI-DECAILLET, FRANCE

Je souhaite une meilleure représentation

Je suis moi-même Suisse de l'étranger et je travaille en Angleterre. Je n'adhère à aucun parti, je vote régulièrement et je m'informe constamment sur ce qui se passe en Suisse. Je crois même avoir une bien meilleure image de la Suisse que nombre de mes compatriotes qui y vivent. La Suisse n'est pas une île. Mais elle me paraît très isolée et manquer de perspectives alors qu'elle est pour ainsi dire le cœur de l'Europe. Je comprends bien que les Suisses de Thaïlande aient d'autres préoccupations que ceux d'Uruguay, d'Angleterre ou d'ailleurs. La politique européenne et la politique extraeuropéenne sont très différentes. Par exemple, à partir de 30 ans, les Suisses de l'étranger domiciliés en UE ne sont plus autorisés à payer l'AVS facultative et se retrouvent contraints d'avoir des lacunes de cotisation dans leur AVS. En dehors de l'UE, ils peuvent continuer à cotiser à l'AVS facultative. Cela se traduit par une forte diminution des rentes pour les Suisses de l'étranger en UE. C'est pourquoi il me semble absolument nécessaire que les Suisses de l'UE soient représentés au parlement. Aujourd'hui, il est tout à fait normal que des jeunes travaillent quelques années en UE. Je serais très heureuse que leurs intérêts et leurs droits, ainsi que les miens, soient mieux représentés au parlement.

CLAUDIA STAUSS, ANGLETERRE

20 % de la population sans droit de vote en Suisse

Quand il est question de démocratie en Suisse, le plus important, c'est que tous les habitants permanents en Suisse aient le droit de se prononcer sur ce qui se passe dans ce pays. Malheureusement, plus de 20 % des résidents permanents en Suisse sont exclus de la participation politique parce que, quelle que soit la raison, ils ne détiennent pas de passeport. C'est un problème encore bien plus grave que celui de la représentation des Suisses de l'étranger au parlement. J'espère que nous, précisément en tant que Suisses de l'étranger, aspirons à mettre fin à cette violation des droits politiques des habitants (que certains d'entre nous connaissent sûrement aussi dans leur pays de résidence). Je crois qu'il serait encore plus important d'agir sur cette question.

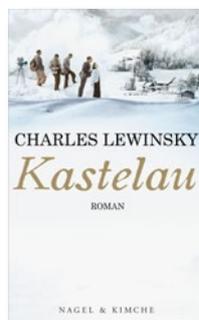
ANDREAS BÜRKI, BERLIN

Urgent

Il serait absolument nécessaire d'avoir une administration qui recueille les demandes des Suisses de l'étranger et les représente au parlement. Dans son discours du 1^{er} Août en Thaïlande, le conseiller fédéral Alain Berset avait souligné l'importance des Suisses de l'étranger pour la Suisse et les services qu'ils rendent à la Suisse. Mais on peut aussi se demander ce que la Suisse fait pour les Suisses de l'étranger. Il est tout à fait nécessaire que leurs demandes soient prises en compte et représentées sérieusement au parlement.

HERBERT STÄHELI, PATTAYA, THAÏLANDE

Quand la défaite imminente pousse au double jeu



CHARLES LEWINSKY:
«Kastelau». Éditions
Nagel und Kimche,
Munich 2014. 398 pages.
CHF 35.90, env. EUR 33.70

Berlin, fin 1944. La défaite militaire est inévitable. Comment sauver sa peau? Dans cette atmosphère apocalyptique, l'auteur suisse Charles Lewinsky compose un roman tragico-comique exceptionnel. Une équipe de la société de production cinématographique UFA usurpe un mandat l'autorisant à tourner un film de propagande dans les Alpes bavaroises afin de soutenir le moral du peuple allemand. Pour la troupe hétéroclite ainsi réunie, l'objectif plus ou moins avoué n'est évidemment pas de produire un film, mais de fuir l'enfer de Berlin.

Les premières difficultés surgissent à Kastelau, bled fictif et isolé où l'équipe va passer l'hiver 44 pour, en réalité, fuir la guerre. Tous les membres de l'équipe doivent pratiquer le double jeu: ne pas éveiller les soupçons des villageois et laisser croire que l'équipe tourne un film à la gloire de l'Allemagne nazie. L'ambivalence est au cœur même de l'équipe du film, composée pour moitié de fidèles au régime et pour l'autre de déserteurs. À mesure que les troupes américaines se rapprochent, les quelques scènes tournées sans conviction doivent être rapidement découpées, assemblées et complétées pour faire du film «Lied der Freiheit» (chant de la liberté) un documentaire sur la résistance face au régime. Car l'équipe du tournage ne doit pas laisser croire qu'elle est au service de la propagande nazie, au risque de tomber aux mains des troupes alliées qui progressent.

Avec l'arrivée de l'équipe du tournage, la paisible bourgade de Kastelau devient le théâtre saugrenu d'un spectacle où se côtoient les acteurs habituels d'une dictature: nazis bon teint, personnes s'accommodant du régime, opposants, imposteurs ou encore transfuges. L'un de ces transfuges se retrouve d'ailleurs au cœur de l'action. Walter Arnold a d'abord fait une carrière d'acteur dans l'Allemagne nazie, avant de partir pour Hollywood sous le nom d'Arnie Walton. L'Américain Samuel A. Saunders revient sur l'histoire de cet homme, fait des recherches, découvre des documents et mène des entretiens. Charles Lewinsky réalise d'emblée un assemblage plutôt déconcertant de ces documents totalement fictifs qui, au fur et à mesure, donnent au roman un rythme de plus en plus cadencé. Mieux: il traite la question élémentaire du comportement qu'adoptent les êtres plongés dans des situations extrêmes, dans un style captivant et divertissant, malgré la veine tragique et dramatique. Avec «Kastelau», Charles Lewinsky, qui a déjà signé des romans historiques magistraux avec «Melnitz» et «Gerron», s'impose comme l'un des auteurs germanophones les plus imaginatifs, notamment au regard de la technique narrative et de la trame de son récit.

JÜRIG MÜLLER

Une famille irakienne dispersée dans le monde

Samir avait six ans lorsqu'il est arrivé d'Irak en Suisse. C'était en 1961. Aujourd'hui, c'est l'un des plus célèbres réalisateurs suisses. Il a commencé il y a un peu plus de 10 ans à faire des recherches sur les destinées des membres de sa famille irakienne: ses frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines, qui ont fui leur pays et vivent dispersés dans le monde entier. Il en a fait un documentaire, intitulé «Iraqi Odyssey».

Samir confronte les images actuelles de l'Irak – des images de contrées poussiéreuses détruites, de guerriers barbus, d'attentats à la bombe, de femmes en tchadors noirs – à celles de ses souvenirs. Des images de l'Irak des années 50 à 70, des images d'une ville animée de femmes habillées à l'occidentale, qui font des études universitaires et s'amusent joyeusement en compagnie d'hommes galants. Samir accompagne lui-même le spectateur en voix off tout au long du film, qui se veut à la fois une épopée familiale et une leçon d'histoire. L'art oriental du récit et l'humour de Samir et de son oncle Jamal de Londres font de ce film un moment délectable malgré les destinées souvent éprouvantes des exilés.

BARBARA ENGEL



Le réalisateur Samir avec sa sœur Hayath devant la voiture de leur père en Irak (1958)

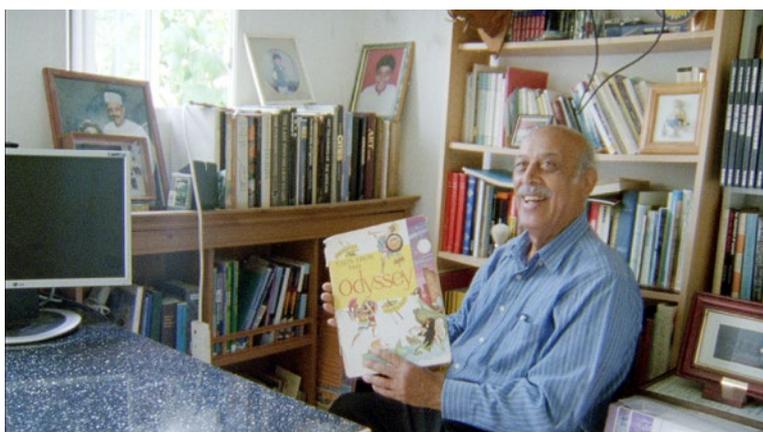
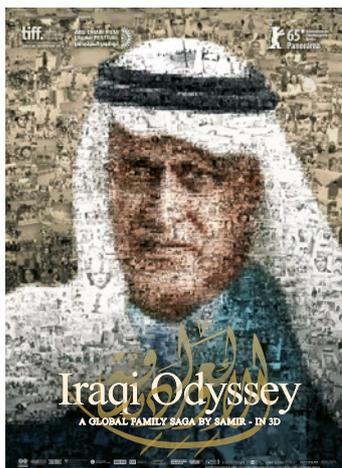


Samir avec des proches devant les ruines de Baalbek au Liban (1967)

Le film sera diffusé dans les salles en Allemagne et en Italie à partir de juillet 2015, et en ex-Yougoslavie dès l'automne 2015. Il n'y a pas encore de

dates pour les diffusions dans d'autres pays. Les versions DVD et VOD seront disponibles en février 2016.

Le site Web www.iraqidyssey.ch est consacré à un projet visant à inciter d'autres Irakiens à raconter leur histoire.



Sabah Jamal Aldin, l'oncle de Samir qui vit aujourd'hui à Londres



Le père de Samir, Riad, (2^e depuis la gauche au fond) avec des amis et des cousins (vers 1935)



Samir, enfant, pique-nique avec sa famille non loin de Bagdad (1959)



La rue Rachid à Bagdad (1956)



Souhir, la demi-sœur de Samir. À l'arrière-plan, rassemblement de la milice de Moqtada (2007)



Samir avec son cousin Jamal al Tahir, qui vit à Moscou

Visite du grand chantier de l'intégration

Cette année, l'immigration est le sujet de désaccord majeur en Suisse. Les immigrés actuels sont tout particulièrement concernés par la manière dont la Suisse envisage dorénavant l'insertion. L'État doit-il augmenter ses exigences et encouragements en matière d'immigration? Ou l'intégration est-elle uniquement le devoir des immigrés?

MARC LETTAU (TEXTE)

ANDREA CAPREZ (ILLUSTRATION)

Nommons Enver l'homme venu chercher du travail. Ce Kosovar de 34 ans qui vit à Bâle est expert en maniement de truelle et de mortier. Bien qu'il se présente jour après jour sur son lieu de travail avec une ponctualité suisse, il n'est pas considéré comme «bien intégré». Son niveau d'allemand n'est pas suffisant. Si le concierge écrit «Ne pas déposer les sacs à ordures la veille devant l'immeuble!», Enver ne comprend pas bien la remarque et dépose sa poubelle devant la porte: il ne voudrait pas être le dernier. Il règle ses factures en retard plus souvent que cela n'est habituel en Suisse. Il lui arrive fréquemment de ne pas être solvable. Il a des dettes et rembourse plusieurs petits crédits.

Un contrat d'intégration

Mais aujourd'hui, Enver est allé à l'office de l'immigration où il lit un document dans sa langue maternelle: «Kjo Marrëveshje e Integritimit duhet të kontribuojë që të nxitet integrimi në rrafshin individual...», qu'il signe sans hésitation. Il vient de souscrire une convention d'intégration, un contrat entre lui et le canton de Bâle-Ville, dans lequel il s'engage à apprendre l'allemand et à se rendre au service de désendettement. L'objectif est simple: il doit améliorer les perspectives d'avenir pour lui et sa famille. S'il était brutal, il aurait pu aussi être obligé de suivre un programme de prévention de la violence. Mais ce n'est pas le cas.

Encourager fermement

Son canton de résidence Bâle-Ville propose chaque année à 50 étrangers

non originaires d'un pays de l'UE de signer une convention d'intégration. Selon Andreas Knuchel, porte-parole du Département de justice et sécurité du canton de Bâle-Ville, c'est une «mesure d'encouragement». Mais qui dit encouragement, dit exigence. Si l'immigré n'atteint pas l'objectif fixé, il reçoit un rappel, puis un avertissement. Au pire, les retardataires perdent le droit de rester en Suisse. Dans les deux tiers des cas, les objectifs sont totalement ou partiellement atteints, précise Andreas Knuchel. Pour le tiers restant, l'office de l'immigration examine d'autres mesures. Bâle n'est pas une exception. De plus en plus de cantons choisissent cette voie pour inciter des concitoyens étrangers à s'intéresser de plus près aux conditions de vie et règles du quotidien en Suisse.

En principe, tout est clair

On comprend aisément pourquoi la Confédération, les cantons et les communes se préoccupent de l'intégration. D'une part, ils savent tous par expérience que des immigrés bien insérés apportent une contribution essentielle à la prospérité du pays. D'autre part, il est largement admis que sans intégration, le quotidien, et notamment le quotidien scolaire, est plus difficile. Mais l'intégration est avant tout un mandat légal. La loi fédérale sur les étrangers précise pourquoi: «L'intégration des étrangers vise à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base des valeurs constitutionnelles ainsi que le respect et la tolérance mutuels». La loi précise aussi comment. L'intégration ne serait possible que si la population suisse la

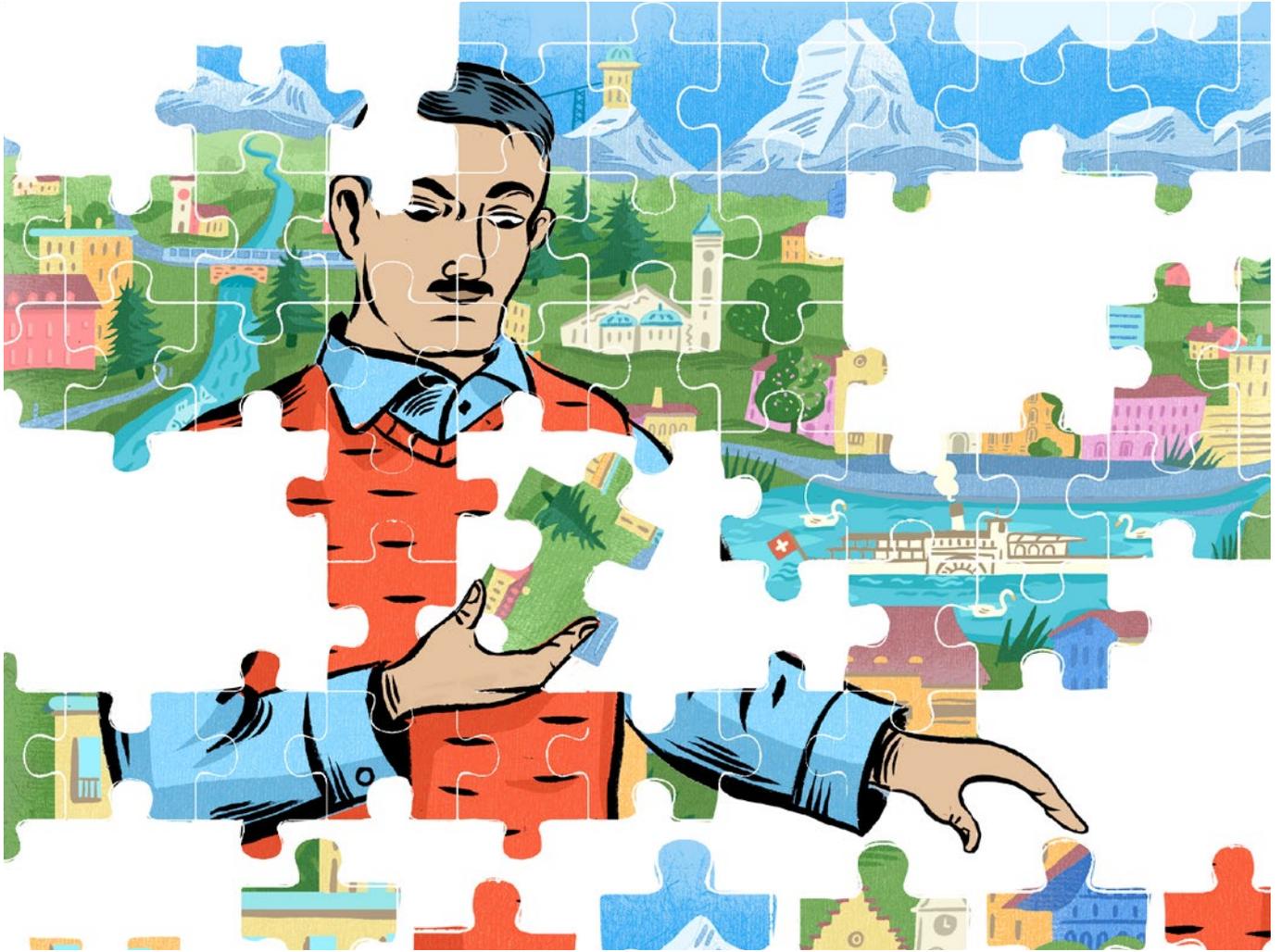
soutient. Elle présuppose non seulement la volonté des étrangers mais aussi, dans la même mesure, l'ouverture de la population suisse à leur égard.

Changement de climat

La médiocrité des connaissances linguistiques d'Enver présente un avantage: il ne perçoit pas trop clairement à quel point les débats actuels sur l'orientation future de la politique suisse d'intégration sont source de controverses. L'immigration semble être le thème dominant. Toutefois, la bataille pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse approuvée le 9 février 2014 modifie aussi la situation des étrangers déjà installés en Suisse. Le Conseil fédéral avait commencé bien avant la votation à réviser la loi sur les étrangers, dans le but de renforcer le principe «encourager et exiger». Mais le plus grand parti de Suisse, l'UDC, est opposé à un engagement plus important de l'État. La prise de position du parti qui donne le ton en matière de politique d'immigration est catégorique: «L'intégration n'est pas une tâche étatique, mais une conséquence de la décision de choisir la Suisse comme lieu de vie et de travail.» L'UDC résume son positionnement dans la formule «L'intégration n'est pas un libre-service.» D'un côté, l'intégration comme action réciproque, de l'autre comme devoir privé: les positions sont très éloignées et il est difficile de savoir où cela va mener.

Après la rupture, le durcissement

Les personnes qui accompagnent les étrangers dans leurs efforts d'intégra-



tion voient dans la décision du peuple du 9 février 2015 une rupture brutale. Heidi Mück du «Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrants» (FIMM), l'organisation faitière des associations de migrants en Suisse, parle de revers: «Beaucoup d'étrangers vivant ici ont déduit de cette décision qu'ils n'étaient plus les bienvenus.» Selon elle, la politique d'intégration et ses véritables objectifs «accorder la plus grande participation possible à ceux qui vivent, travaillent et paient leurs impôts ici» est aujourd'hui régie par des «conditions durcies». Elle ajoute que les débats actuels en Suisse sur l'intégration sont loin d'être objectifs, comme le montrent les barrières franchies par les médias. Des déclarations généralisatrices comme celles du «chauffard kosovar» alimentent et consolident les préjugés. La plus forte inquiétude de Heidi Mück concerne le durcissement du ton dans le discours poli-

tique. Des concepts tels que «faux demandeurs d'asile» ou «fraudeurs à l'aide sociale» s'ancrent dans le vocabulaire des personnalités politiques suisses.

L'évolution démographique se poursuit

Alors qu'Enver travaille son allemand et que la politique cherche des solutions à l'immigration et à l'intégration, l'évolution démographique se poursuit en Suisse et connaît un bouleversement notable. On compte beaucoup d'émigrés (78 000 en 2013) mais encore plus d'immigrés (167 000). Il en résulte un solde migratoire considérable. Le nombre d'immigrés est certes bien plus bas que dans les années 60 – jusqu'à 210 000 personnes ont afflué en Suisse en 1962, dont beaucoup d'Italiens désireux de travailler. Les spécialistes de l'intégration choisissent volontiers cet exemple pour justifier l'importante ca-

Il n'est pas facile de se faire une image du pays et des personnes

pacité d'intégration de la Suisse. Aujourd'hui, le fait que la majorité des 1,8 million d'étrangers vivant en Suisse s'intègre sans difficulté majeure dans la société le prouve également.

Terrain favorable à la polémique

Pour autant, les étrangers sont loin d'être tous soumis aux mêmes efforts d'intégration. Ce qui crée des inégalités de traitement. En théorie, un citoyen européen vivant en Suisse peut être tenu de signer une convention d'intégration, comme le Kosovar Enver. Mais en pratique, ce n'est jamais le cas. En outre, l'exigence de ne pas vivre en Suisse dans un monde parallèle et d'être donc capable de se faire comprendre dans l'une des langues nationales ne s'applique pas à tous les étrangers: les experts aisés, par exemple dans la finance, parlant exclusivement anglais et vivant dans leur bulle totalement à l'écart des habitudes suisses,

échappent à toute exigence d'intégration. En revanche, la majorité de la population est hostile à l'insertion de certains étrangers désireux de s'intégrer. Il s'agit de quelque 100 000 sans-papiers vivant en Suisse, qui pour certains y sont installés et y travaillent depuis des dizaines d'années. Sans autorisation de séjour, les sans-papiers sont souvent exploités. C'est pourquoi les partis de gauche et les organisations des Droits de l'homme revendiquent la légalisation de leur statut. De l'autre côté de l'échiquier politique, ces demandes suscitent un effroi pur et simple. Pour l'UDC, la «minimisation de la problématique des <sans-papiers> par la majorité de centre-gauche sous le prétexte de prétendus droits fondamentaux mine la politique suisse concernant les étrangers». Elle pense que «les personnes qui vivent illégalement dans notre pays doivent quitter la Suisse».

L'exemple de la religion

Les étrangers sont-ils respectés après avoir prouvé leur intention de s'intégrer? Ou doivent-ils d'abord être respectés pour pouvoir montrer leur volonté de s'intégrer? Ce questionnement sans cesse remis sur le tapis est particulièrement manifeste lorsqu'il s'agit de la relation entre la Suisse et les quelque 400 000 musulmans qui y vivent. Actuellement, envisager de reconnaître la communauté musulmane parce que cela améliorerait l'intégration des jeunes musulmans et empêcherait la formation d'une société parallèle est une proposition qui ne réunit plus la majorité en Suisse. Les musulmans sont donc doublement sous pression: ils doivent s'adapter, mais aussi se justifier en permanence. Des élèves musulmans de l'école secondaire de Niederhasli dans le canton de Zurich ont exprimé récemment leur sentiment dans un reportage de la radio alémanique (SRF) et expliqué qu'ils devaient sans arrêt s'excuser pour des

actes terroristes qui les horrifiaient et les ébranlaient tout autant que leurs camarades non musulmans.

L'alternance entre rejet et exigence d'adaptation a provoqué une dégradation de l'intégration des musulmans en Suisse ces dix dernières années. C'est du moins la conclusion qui ressort des statistiques de mariage de la Confédération. En 2001, un musulman sur deux se mariait avec quelqu'un d'une autre communauté religieuse. Les couples mixtes sont d'ordinaire considérés comme l'expression d'un échange naturel entre les cultures. Douze ans plus tard, en 2013, les unions entre musulmans et personnes d'une autre religion sont devenues une exception. Plus de 80 % d'entre eux se marient au sein de leur communauté religieuse. Selon le sociologue Farhad Afshar, d'origine iranienne, cela s'explique par le scepticisme permanent de la majorité de la population envers les musulmans. Un avis que partage la Conférence des évêques suisses.

Le dossier le plus compliqué de Simonetta Sommaruga

Le dossier de l'intégration est compliqué. La pression est forte. C'est en ces termes que la présidente de la Confé-

dération et ministre de la Justice Simonetta Sommaruga (PS) a exprimé son bilan un an après l'approbation de l'initiative contre l'immigration de masse. Le bras de fer avec l'UE dû à la réduction de l'immigration demandée par le peuple suisse se poursuit. Malgré les incertitudes, la ministre de la Justice déclare clairement que le nouveau règlement sur l'immigration ne doit pas causer de nouveaux problèmes d'intégration. Elle s'oppose en particulier à l'idée de faire venir en Suisse de la main-d'œuvre n'ayant pas droit au regroupement familial. Elle explique que le Conseil fédéral ne veut plus revenir au statut de saisonnier qui a eu des conséquences dramatiques pour les femmes et les enfants de ces travailleurs, qui ont dû se cacher pendant des années. Dans le domaine de l'immigration, et de l'intégration, la ministre de la Justice subit la frilosité à droite comme à gauche. L'année électorale vient compliquer la situation: les discussions politiques sont de plus en plus tendues alors que la volonté politique de consensus est de plus en plus faible.

Intégrer ou adapter?

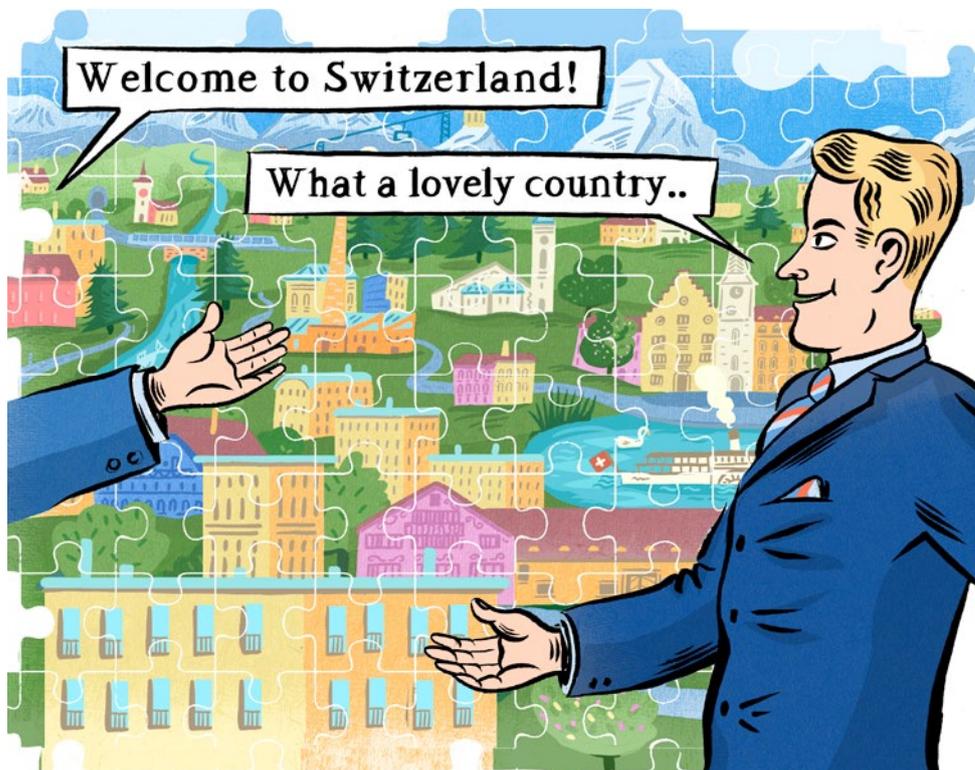
Ceux qui s'intéressent quotidiennement aux questions concrètes d'inté-

S'intégrer, c'est comprendre point par point comment la vie fonctionne, mais aussi être perçu comme un tout

La Suisse, terre de migration

La Suisse est marquée depuis des siècles par une intense activité migratoire. Une grosse vague d'immigration a entraîné dès le XVI^e siècle une hausse de la population. À la fin du XVII^e siècle, quelques dizaines de milliers de réfugiés protestants ont quitté la France pour la Suisse. La Révolution française a, elle aussi, provoqué des migrations vers l'Est.





Les employés cadres sont les bienvenus. Pour eux, l'intégration n'est qu'un détail

gration doivent aussi parer leurs arguments. Heidi Mück, représentante du FIMM, suppose qu'il y aura d'autres combats pour défendre les droits fondamentaux. Le fait que beaucoup parlent d'intégration, soit d'insertion, mais pensent en réalité assimilation, soit adaptation, est une source constante de conflit. Mais accroître la pression sur les étrangers, non seulement pour qu'ils s'insèrent mais aussi s'adaptent en renonçant à leur identité culturelle, risque de sérieusement compliquer les choses: «Si le but est l'adaptation, alors il y a lieu de se demander à qui. Le «Suisse» est en effet un être très hétérogène. Nous ne connaissons pas le Suisse standard.» Le Zurichois Andreas Cassee, philosophe et spécialiste de l'éthique des migrations, le dit encore plus explicitement: dans la plupart des pays européens, il n'y a plus de «culture uniforme» à laquelle on peut exiger de s'adapter. Selon lui, une catholique d'une vallée isolée du Valais n'a pas grand-chose à voir avec un citoyen branché de Zurich. Il pense que si l'on reproche aux étrangers de ne pas vouloir s'intégrer, le but est en vérité plus souvent de caractériser la grogne due à la baisse de l'acceptation de sa propre nostalgie.

Salle de classe sur le chantier

Sur chaque chantier, on trouve aussi des hommes de terrain qui agissent de manière pragmatique sans tergiversations politiques. Enver, ce travailleur en voie d'intégration que l'administration a prié d'apprendre enfin l'allemand, l'a aussi remarqué. Il fait de bons progrès non seulement car il suit les cours imposés, mais aussi parce que son patron lui donne des cours supplémentaires sur son temps de travail. Le projet pilote conduit par la Société suisse des entrepreneurs (SSE) s'appelle «L'Allemand sur les chantiers». Matthias Engel de la SSE explique qu'il est naturel que cette organisation s'engage car le secteur de la construction emploie un nombre particulièrement élevé de personnes parlant une langue étrangère. Les entrepreneurs du bâtiment ouvrent une autre porte: à Sursee dans le canton de Lucerne, pour la première fois, des réfugiés reconnus et des étrangers admis à titre provisoire vont suivre une formation d'un an. Ils pourront ainsi réaliser ultérieurement un apprentissage en maçonnerie, et participer à la construction de l'avenir de la Suisse.

Du haut de ses 19 ans, Elizabeth Okisai représente aussi le change-

ment. Elle vient juste de commencer son apprentissage d'automaticienne dans la société des transports zurichois. Pourquoi est-il utile de le signaler? Cette jeune Kenyane qui a été enfant des rues est la première sans-papiers à suivre une formation professionnelle dans le canton de Zurich. Son cas est représentatif d'un léger changement: par le passé, les réfugiés, les étrangers admis à titre provisoire et les sans-papiers étaient destinés à l'inactivité lorsqu'ils atteignaient l'âge adulte. Mais celui qui ne peut rien faire, ne peut ni s'intégrer ni être intégré.

Plus d'intégration du fait de la restriction

Eleonore Wettstein, directrice du centre d'information sur l'intégration à Bâle, est, compte tenu des tendances actuelles, disposée à voir le «chantier de l'intégration» comme une chance. Selon elle, la limitation de l'immigration et la hausse des exigences envers les étrangers vivant déjà en Suisse devraient entraîner une évolution positive en incitant la Confédération à s'évertuer à impliquer les réfugiés dans la vie professionnelle, notamment dans les secteurs des soins, de la construction et de la restauration. Elle ajoute que les réfugiés ont souvent été exploités ou condamnés à ne rien faire à cause de leur mauvais niveau d'allemand. Ils ont à présent la possibilité de se former ou de se perfectionner. Puisqu'il est très probable que ces personnes restent en Suisse, elle juge cela «très judicieux». En effet, «ce sont aussi de futurs Suisses».

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Que signifie «bourgeois»?

Parlons de sens commun et de logique électorale

Georg Kohler, professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich, suit et analyse tout au long de l'année la campagne électorale 2015 pour les Suisses de l'étranger.

GEORG KOHLER

Après les premiers résultats de 2015 lors des élections du Parlement cantonal de Bâle-Campagne et de Lucerne, il paraît de plus en plus probable qu'on assiste à l'automne à une campagne électorale opposant deux camps principaux: les partis bourgeois contre les autres. Le centre passe à la trappe, mais aussi les Verts et la gauche. Cette situation doit irriter non seulement ces partis, mais surtout le PBD, le parti bourgeois-démocratique issu de la scission de l'UDC, et le parti Vert'libéral (pvl).

Mais qu'entend-on réellement par «bourgeois»? Que signifie «centre-gauche»? Ce terme de lutte et d'opposition venu de la droite sert avant tout à qualifier d'insuffisant l'actuel Conseil fédéral ainsi que la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, que l'UDC désapprouve.

Le Conseil fédéral compte actuellement quatre membres de l'alliance bourgeoise composée du PLR, de l'UDC et du PDC. Selon les critères usuels d'analyse politique, il est impossible de classer Eveline Widmer-Schlumpf à gauche. Les deux conseillers socio-démocrates font face à une forte majorité non-socialiste. Cet organe a réussi avec succès à mener à bien la législature 2012/2015. Pour autant, selon les porte-parole bourgeois, il faut mettre fin à cette dangereuse alliance de centre-gauche.

La rhétorique électorale actuelle n'est pas vraiment en adéquation avec la réalité de la politique fédérale. Comment l'expliquer? Qu'est-ce que cela révèle sur la (bonne) manière d'exercer l'État en Suisse? Ces questions et réponses ne sont pas particulièrement originales, mais ne sont pas pour autant superflues. Elles illustrent en effet la réalité de la présence publique (médiatique), qui connaît aussi une transformation dans notre pays et ne correspond tout simplement plus à la marque de fabrique qui a longtemps caractérisé la nation politique suisse, douée d'un sens commun à toute épreuve.

Pourquoi choisir alors une campagne électorale basée sur l'opposition entre deux camps comme moyen de conquérir des voix? Tout simplement parce que c'est ce qui répond le mieux à la logique des campagnes médiatiques



actuelles, dont l'objectif est de simplifier tout en pointant des ennemis. Cette attitude, résumée dans le mot d'ordre «Nous contre les autres», diminue l'incertitude et donne l'assurance d'être dans le bon camp.

Cette méthode est aussi ancienne que les lois du pouvoir en politique. Elle est utilisée d'une extrémité à l'autre de l'échiquier politique, de Lénine à Goebbels, et par bon nombre de candidats désireux de gagner dans des pays démocratiques. Mais est-elle adaptée aux particularités de la dé-

mocratie suisse? Absolument pas. La Constitution suisse et les processus de résolution de problèmes qu'elle implique sont en effet structurés de manière à obtenir le compromis, l'intégration et donc des résultats axés sur la conciliation, la globalité et la prise en compte du plus grand nombre possible de groupes d'intérêts.

Pour résumer par une antithèse, disons qu'ils sont calibrés pour des accords «bourgeois» servant le sens commun républicain et ne visent pas en premier lieu un ordre «bourgeois» servant une liberté économique la moins interventionniste possible.

Le Conseil fédéral en fonction, élu démocratiquement par un parlement lui-même élu démocratiquement, semble de centre-gauche uniquement parce qu'il a, ces quatre dernières années, agi en adéquation avec le consensus constitutionnel bourgeois-républicain, et ce avec un succès certain! Il est «non-bourgeois» uniquement pour ceux qui associent le terme «bourgeois» à tout ce qui relève d'un régime bipartite d'une démocratie parlementaire majoritaire à l'anglo-saxonne, au lieu de l'associer à la Suisse qui se distingue historiquement par sa démocratie de concordance.

Répétons-le, le système helvétique repose, depuis fort longtemps et pour de bonnes raisons, sur une large répartition du pouvoir, sur le respect des opinions divergentes et sur la reconnaissance de principe du camp adverse comme co-construc-
teur légitime de la *res publica* commune.

On objectera que la campagne électorale moderne a justement ses propres lois. Peut-être, mais cela ne change rien au fait que ce n'est pas bon pour ce que la culture politique suisse a sans doute de meilleur: son sens commun.



ÉLECTIONS
2015

L'abandon du taux plancher a trahi la peur d'une perte de contrôle

La décision de la Banque nationale de cesser sa politique de contrôle du franc suisse a été guidée par la crainte d'une perte de contrôle de la monnaie, estiment des économistes. Retour sur cette hausse du franc qui menace l'économie du pays

STÉPHANE HERZOG

Le 15 janvier, la Banque nationale suisse annonçait la fin du taux plancher à 1 fr. 20 pour un euro. Immédiatement, la valeur du franc suisse, cette monnaie refuge en Europe, prenait l'ascenseur atteignant des records, flirtant momentanément à 0,8 franc. Parallèlement, la bourse suisse (SMI) enregistrait une chute de près de 15 %, par simple effet d'annonce.

Certes, depuis cette date, le cours du franc suisse a sensiblement baissé et les actions suisses ont récupéré leurs valeurs. Mais la monnaie helvétique, du fait de son attractivité – la hausse s'est élevée de 14 % de janvier à fin mars – demeure trop élevée. Directeur général de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève), Blaise Matthey s'attend à ce que cette situation, qui génère une hausse des coûts de production suisses provoque «un ralentissement de l'activité économique dès cette année et probablement une hausse du chômage». La Suisse sera ébranlée par cette décision, estiment aussi Marcelo Olarreaga et Michel Girardin, professeurs en économie à l'Université de Genève.

Les raisons

Pourquoi la BNS a-t-elle choisi ce moment pour lâcher la bride au franc suisse? Et pourquoi avait-t-elle décidé de fixer un taux plancher en septembre 2011. Ce fut une «excellente» décision jugent à l'unisson les deux professeurs. «La monnaie européenne chutait fortement en raison d'une crise de la dette dans la zone euro, rappelle Marcelo Olarreaga. Les

biens suisses se renchérisaient et la monnaie suisse attirait de plus en plus de monde. Il existait donc un risque de récession.» Face à un euro arrivé presque à parité, et sous la pression des milieux économiques, la BNS décidait donc de fixer un taux plancher à 1.20.

Cet organisme indépendant, chargé de la stabilité monétaire du pays, s'est donc mis à acheter et à échanger des francs suisses à ce taux (et pas en dessous). «La BNS a vendu des francs et acheté des actifs en euros ainsi que des obligations euro-



péennes, ce qui a permis de maintenir l'activité économique du pays», résume Marcelo Olarreaga. Basée sur la création de monnaie suisse en vue de l'achat de devises étrangères – en yens, dollars, roubles, etc. – cette mesure a porté le bilan de la BNS à 550 milliards de francs, soit l'équivalent de 80 % du PIB suisse, jusqu'à créer de l'inquiétude.

Marcelo Olarreaga estime que l'abandon du taux plancher a été guidé par la peur d'une perte de contrôle monétaire par la BNS. «La chute du rouble, la situation de guerre civile dans l'est de l'Ukraine, mais aussi l'annonce de la Banque

centrale européenne (BCE) de procéder à des achats massifs d'obligations ont fait craindre une baisse de l'euro. Dans ce cas, le maintien du franc suisse à 1.20 aurait nécessité encore plus d'achats d'euros pour soutenir un franc à des niveaux acceptables», explique-t-il. Parallèlement, la BNS a estimé que tous ces francs suisses en circulation risquaient de finir par créer un risque d'inflation en Suisse. «La BNS a craint de perdre son indépendance, dans le cas où les détenteurs de francs, banques, fonds de pension, acteurs privés, se seraient mis à vendre leurs francs, ce qui aurait influencé à la baisse la monnaie suisse», complète l'économiste genevois.

250 milliards dans les coffres

Les deux économistes genevois rappellent aussi que la BNS verse une partie de ses bénéfices aux cantons. La Banque centrale aurait eu peur de leur réaction au cas où ces apports auraient tari, suggère Michel Girardin. Sachant que la BNS détient aujourd'hui déjà près de 250 milliards d'euros dans ses coffres – des devises achetées pour partie entre 1.40 et 1.50 francs – «elle a préféré se couper le bras avant que la blessure ne soit trop grave». Autrement dit, la BNS a voulu éviter de gonfler davantage son bilan et se retrouver avec des montagnes d'euros dépréciés le jour où elle aurait enlevé le plancher.

Quoi qu'il en soit, les deux économistes genevois tombent encore d'accord sur un point: le moment de la décision n'était pas le bon. Michel Girardin estime que l'argument principal de la BNS pour justifier le

moment de sa décision ne tient pas. «La Banque Nationale Suisse a indiqué que début janvier 2015 le franc suisse était moins surévalué qu'en septembre 2011 (soit au moment de l'entrée en vigueur du taux plancher)». Mais en fait la situation n'aurait pas changé entre ces deux moments. La preuve, selon Michel Girardin, la parité réelle du pouvoir d'achat entre les deux zones est restée stable (à 1 fr. 31 pour 1 euro), dit-il. Le professeur estime en fait que l'affaiblissement du franc suisse depuis 2011 est dû uniquement à l'évolution du dollar, qui est lui positif pour la partie de l'économie suisse qui exporte ses biens en zone dollar.

Marcelo Olarreaga rappelle de son côté la difficulté des pays d'Amérique latine à soutenir leur monnaie: une politique qui implique d'acheter leur

propre argent avec des dollars. «Défendre un taux plancher est plus facile que de soutenir un plafond. La Suisse n'avait pas besoin de dollars pour soutenir sa politique, mais uniquement de francs qu'elle imprime elle-même. Elle aurait pu conserver le taux plancher sans grands risques, en ne réagissant qu'en cas de chute réelle de l'euro.»

La situation serait même pire actuellement, estime ce spécialiste de l'économie du développement, car la Suisse devra désormais intervenir de façon encore plus massive sur le marché pour convaincre que le franc n'est pas si fort que ça. «Le taux plancher donnait une idée de la valeur de cette monnaie. D'ailleurs, avant fin 2014, la BNS n'est pas intervenue durant de longs mois. Maintenant, il n'y a plus de référence», conclut-il.

Les conséquences d'un franc trop fort

Hausse des prix à l'export, hausse relative des salaires, baisse de compétitivité des entreprises suisses, montée du chômage: tels sont les maux qui guettent l'économie suisse. Directeur de la Fédération des entreprises romandes Genève, Blaise Matthey donne deux exemples concrets de l'impact de la hausse du franc. Le premier est celui d'une société suisse active dans la confection qui a demandé à un fournisseur étranger – lequel se fait payer en francs suisses – de corriger ses prix. «Le groupe a refusé et donc l'entrepreneur suisse est bloqué», résume le patron de la FER Genève. Deuxième exemple, celui d'une entreprise suisse proche de la France qui imprime des livres et les exporte en zone euro. «La société en question a investi dans une nouvelle chaîne de montage il y a peu. Mais désormais, ses prix à l'export sont trop élevés. Elle envisage donc de traverser la frontière pour réaliser l'essentiel de sa production, en ne gardant en Suisse que son administration», raconte Blaise Matthey. Les

conseils du Secrétariat à l'économie et au commerce (SECO) aux entreprises suisses le font rire jaune. «Les entreprises ont déjà agi dans nombre de domaines pour améliorer leur productivité, innover, etc.», souligne-t-il.

L'homme qui décrit une industrie sous pression, estime en fait que l'«Alleingang» suisse n'est plus tenable dans une économie ou s'affrontent désormais de grands blocs, à commencer par l'Europe et les Etats-Unis. Il se demande «quelle est la valeur d'un franc suisse qui étrangle son économie?»

Avec la fin du taux plancher, les salaires suisses ont brusquement subi une hausse de 15 à 20 %, rappelle le professeur d'économie Marcelo Olarreaga. Le pays, dont une grande partie des exportations vont vers l'Europe, voit ses prix augmenter, avec pour corolaire une baisse ou au mieux une stabilité du PIB. «C'est très simple, illustre le Genevois, on peut désormais aller skier en France voisine bien moins cher.»

«Le franc fort? Une

Spécialiste de la réduction des délais de dans le franc fort une opportunité pour



STÉPHANE HERZOG

Pour la professeure de management américaine Suzanne de Treuille, l'effondrement du taux plancher représenterait paradoxalement une opportunité pour les entreprises suisses. «Certains patrons m'ont dit qu'ils étaient désespérés. Mais en même temps, leur disponibilité à explorer de nouvelles propositions sera plus grande, un peu comme une personne qui a fait une crise cardiaque est qui est de ce fait plus ouverte à des conseils sur son alimentation», image la chercheuse, professeure à HEC Lausanne. Et de rappeler sa confiance vis-à-vis de l'économie suisse, qui s'appuie sur des «bases splendides».

Fin mars, Suzanne de Treuille s'est envolée pour Washington où elle a participé à un congrès organisé sous l'égide du Département du commerce américain. Il y aura été question de relocalisations. Pour cette chercheuse formée à Harvard, celles-ci posent souvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, notamment parce qu'elles coupent le lien entre recherche et développement, et pro-

opportunité pour produire différemment»

production, la professeure américaine Suzanne de Treville voit la Suisse.

duction des biens. «Les entreprises demeurent obnubilées par les réductions des coûts permises par les délocalisations», regrette cette ancienne d'Harvard. Raison pour laquelle elle utilise un outil d'analyse capable de révéler les coûts réels, et donc les pertes, de tels mouvements vers l'étranger: le Cost Differential Frontier.

Panorama de ses propositions en trois points:

■ Calculer les coûts réels des délocalisations

A partir de la moitié des années 1990, les entreprises suisses ont commencé à délocaliser tout ou partie de leur production, notamment en Asie. But de l'opération? Réduire les coûts de production jusqu'à 30%. Mais les coûts

«Les entreprises demeurent obnubilées par les réductions des coûts permises par les délocalisations»

réels de ces décisions sont cachés, estime Suzanne de Treville. Plusieurs raisons entrent en jeu pour expliquer ce phénomène, parmi lesquelles: l'allongement des délais de livraison, la difficulté de contrôler la qualité des produits et la séparation entre production et recherche et le développement, qui mine l'innovation. Il s'agirait donc de faire apparaître ces coûts grâce à des outils d'analyse financière qualitative. C'est le rôle du Cost Differential Frontier, outils d'analyse mis au point avec son collègue Norman Schürhoff, professeur de finance à HEC Lausanne. «Le manager doit faire des maths», résume la chercheuse. C'est pour elle la

seule façon d'appliquer des mesures de façon «contre-intuitive», mais pourtant nécessaires.

■ Produire de la haute qualité et des biens standards

Nombre d'entreprises suisses proposent des produits à haute valeur ajoutée. C'est le cas par exemple de Fischer Connectors, cite Suzanne de Treville, groupe qui propose des milliers de produits différents (des câbles). «Ce sont des produits volatiles, qui exigent une production locale et flexible pour répondre et s'adapter à la demande.» Pas question donc de délocaliser leur production, au risque de perdre en compétitivité. C'est ce qui est arrivé au fabricant de panneaux solaires Flexcell en 2012. Celui-ci avait choisi de bifurquer vers des produits standards, entrant alors en compétition avec des appareils produits en Chine, mais sans plus répondre aux exigences suisses.

Suzanne de Treville propose aux entreprises suisses de mélanger deux approches. Il s'agit de continuer à offrir des produits high-tech, mais en fabriquant parallèlement des «produits B», stockables, ce qui n'est pas permis avec des biens dotés d'une volatilité élevée. Or ce geste implique à nouveau des décisions contre-intuitives, dont l'utilité n'est démontrable qu'avec l'appui d'outils d'analyses mathématiques. «Il s'agit de doter les machines d'un surplus de capacité», propose la chercheuse. Durant les pics de demande, l'usine produit ce pourquoi elle est forte, où ses marges sont grandes et ses clients «captifs». Durant les moments de calme, elle utilise sa force pour des produits standards qui n'ont pas besoin de

cette forte capacité de production. Il faut donc accepter d'augmenter sa capacité.

■ Réduire les délais

«Il n'est pas possible de réduire les délais de livraison sans se doter d'un surplus de capacité», dit Suzanne de Treville. A contrario, une usine qui ne produit que des biens à forte valeur ajoutée, mais à flux tendus, verra ses délais augmenter. «Pendant ce temps, la concurrence offrira un produit standard et le client laissera tomber le produit A, pourtant plus proche de ses besoins», juge-t-elle. Ajoutant le geste à la parole, Suzanne de Treville a lancé au mois de mars des étudiants HEC auprès de quatre entreprises suisses. Ils identifieront dans chaque société un produit A, doté d'une volatilité élevée et un produit B standard pouvant être produit stocké. Une modélisation mathématique permettra ensuite de réduire les délais de production. «Je demande parfois à des managers s'ils seraient capables de diminuer leurs délais de 20 jours à une semaine afin d'augmenter leur compétitivité. On me répond souvent: ah oui, dommage que ce soit impossible. Ils pensent qu'apporter un surplus de capacité réduira l'utilisation des machines. Mais notre boîte à outils montre que c'est une solution qui fonctionne.»

STÉPHANE HERZOG EST RÉDACTEUR
À LA «REVUE SUISSE»

Les demandes des Suisses de l'étranger ne sont pas assez prises en compte!

Ambassadeur depuis cinq ans à Berlin, Tim Guldemann est bien connu du corps diplomatique suisse. Il s'apprête à quitter ses fonctions pour relever un nouveau défi: se lancer en politique.



INTERVIEW: BARBARA ENGEL

«REVUE SUISSE»: Le 29 mai, vous mettez fin à une longue carrière de diplomate suisse. Quelle a été votre mission la plus compliquée?

TIM GULDIMANN: Ma mission la plus difficile a été celle du Kosovo, la plus spectaculaire, celle de Tchétchénie, où j'ai joué le rôle d'intermédiaire pour le cessez-le-feu et l'organisation des élections, et la plus passionnante celle d'Iran, où je suis resté cinq ans pour y représenter les intérêts des États-Unis.

Pourquoi avez-vous interrompu votre carrière diplomatique à la fin des années 80?

À la fin de la Guerre froide, j'espérais assister à un envol de la politique européenne, y compris en Suisse, et l'immobilisme agité dans lequel nous sommes restés bloqués m'a déçu.

J'ai rejoint le Département de l'intérieur, au service de politique scientifique. J'ai réintégré le DFAE fin 1995 lorsque Heidi Tagliavini, qui rentrait alors de son mandat en Tchétchénie pour l'OSCE, est venue me chercher pour me demander d'aller en Tchétchénie, où nous avons besoin de quelqu'un parlant le russe.

On entend dire que les relations entre l'Allemagne et la Suisse se seraient détériorées ces dernières années. Est-ce aussi votre avis en tant qu'ambassadeur?

Notre relation est très solide, et en réalité presque indestructible parce que les Allemands aiment les Suisses. Je ne sais pas si l'inverse est toujours vrai. Nous avons certes eu des différends dans le domaine fiscal, mais ils sont à présent réglés grâce à la suppression du secret bancaire. Aujourd'hui, le problème majeur, c'est la limitation de l'immigration que nous avons annoncée. Elle pourrait aussi concerner les frontaliers allemands et nuit globalement à notre relation avec l'UE. En outre, le bruit des avions dans le sud du Bade-Wurtemberg mécontente toujours beaucoup de gens.

Après votre démission fin mai, vous voulez entrer en politique?

Oui, c'est ce que je souhaite. Le PS International m'a proposé comme candidat aux élections du Conseil national. Le 29 mai, je rangerai mon bureau d'ambassadeur à Berlin et le 30, les délégués du PS du canton de Zurich décideront s'ils m'inscrivent sur leur liste.

Vous souhaitez donc siéger au parlement à Berne comme Suisse de l'étranger?

Tout à fait. Je vais rester à Berlin et, si je suis élu, je défendrai les demandes de la Cinquième Suisse. Mais je me sens aussi concerné par le canton de Zurich et les demandes du PS cantonal.

Dans la «Revue Suisse» d'avril, Stephanie Baumann, qui a été élue au Conseil national comme Suissesse de l'étranger, expliquait que ce mandat était une tâche quasi impossible.

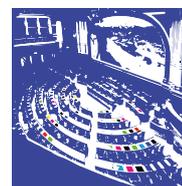
Je ne pourrai évidemment pas représenter les 730 000 Suisses de l'étranger. Mais, premièrement, les demandes de la Cinquième Suisse ne sont pas assez prises en compte aujourd'hui et méritent une bien plus grande considération dans notre politique. Deuxièmement, mon regard extérieur sur notre pays devrait me permettre d'apporter une contribution utile aux discussions de politique intérieure. Les Suisses de l'étranger s'identifient surtout au pays dans son ensemble alors que ceux de l'intérieur s'identifient plus à leur canton ou à leur région, comme le montrent par exemple les débats sur les cours de français en Suisse alémanique.

Vous dites que le parlement ne prend pas suffisamment en compte les demandes des Suisses de l'étranger. Pouvez-vous préciser?

Je pense aux demandes concrètes concernant l'AVS facultative, l'assurance maladie, la possibilité d'avoir un compte bancaire en Suisse ou l'introduction du vote électronique dans tous les cantons.

Tim Guldemann

est né à Zurich en 1950. Il a étudié l'économie et les sciences politiques. Il est entré au service diplomatique en 1982. Les plus grandes étapes de sa carrière l'ont mené en Égypte, en Tchétchénie, en Croatie, en Iran et au Kosovo. Il est ambassadeur à Berlin depuis 2010. Fin mai, il quittera le service diplomatique. Il est marié à une journaliste allemande, il est père de deux filles et se fixera à Berlin.



ÉLECTIONS
2015

BARBARA ENGEL EST RÉDACTRICE EN CHEF
À LA «REVUE SUISSE»

Immigration et UE – un saut dans l'inconnu

La Suisse se débat avec la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC.

Les échéances approchent à grands pas, les difficultés s'amoncellent et les solutions restent très confuses.

JÜRIG MÜLLER

Le temps presse: cette affaire d'une extrême complexité doit être réglée d'ici à février 2017. Plus d'une année après l'adoption le 9 février 2014 de l'initiative «Contre l'immigration de masse» lancée par l'UDC, une seule chose est sûre: la confusion règne en maître. Le flou concernant la libre circulation des personnes, associé à d'autres difficultés économiques, telles que le franc fort, rendent la situation toujours plus délicate. «Nous avons besoin de sécurité en matière d'accords mais aussi de droit», explique en substance Eva Jaisli, CEO de la société de fabrication d'outils PB Swisstools, dans un entretien accordé à NZZ Folio. «Nous nous sommes accommodés des accords bilatéraux et avons orienté nos modèles d'affaires en conséquence. Je ne vois pas comment nous pourrions maintenant faire marche arrière.» Le magazine mensuel de la «Neue Zürcher Zeitung» a proposé en mars 2015 un dossier parfaitement documenté sur les crispations et l'impatience qui ont gagné les acteurs de l'économie.

NZZ Folio donne la parole non pas à des politiques ou des représentants d'associations, mais à des personnalités de premier plan confrontées directement et au quotidien à l'insécurité grandissante liée aux relations de la Suisse avec l'UE. C'est le cas de Bruno Chiomento, CEO de la société internationale d'audit et de conseil Ernst & Young Suisse: «Nous pouvons d'ores et déjà constater les premiers effets relatifs à la limitation imminente de l'immigration. Des sociétés qui souhaitaient initialement s'implanter en Suisse

changent d'avis et se tournent par exemple vers l'Irlande.»

Mobiliser les femmes

Il est difficile de prédire combien de temps ce flou va persister. Pour l'heure, on ne peut que constater l'évolution générale. En février 2015, le Conseil fédéral a présenté un nouveau régime d'immigration qui est mis en consultation jusqu'à fin mai 2015. Ce dispositif contient des plafonds et des contingents annuels applicables à l'ensemble des étrangers, devant être définis séparément par le Conseil fédéral. Dans le même temps, la priorité doit être accordée à la main-d'œuvre indigène dans le recrutement du personnel. Avec son initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, la Confédération souhaite veiller à ce que, après la limitation de l'immigration, les femmes et les travailleurs plus âgés en particulier puissent combler les lacunes prévisibles.

Stratégie à deux volets du Conseil fédéral

L'admission des ressortissants de l'UE continuera d'être régie par l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), «qui doit être adapté selon le mandat constitutionnel», comme le mentionne le Conseil fédéral dans son communiqué de presse. À cette fin, le gouvernement a également adopté un mandat de négociations avec l'UE. «L'objectif est de revoir cet accord de manière à ce que la Suisse puisse gérer et limiter de manière autonome l'immigration». Dans le même temps, la voie bilatérale doit être maintenue en tant que base des relations avec l'UE:

«Selon le mandat, ces deux objectifs doivent être placés sur un même niveau», comme l'écrit le gouvernement. Tout laisse penser que le Conseil fédéral tente de résoudre la quadrature du cercle. Jusqu'à présent, l'UE ne semble pas prête à concéder des arrangements spécifiques à la Suisse au sujet de l'ALCP.

Ainsi, malgré les propositions du Conseil fédéral, certaines questions clés demeurent sans réponse: qu'est-ce qui attend la Suisse si l'UE maintient sa position? La Suisse va-t-elle appliquer à la lettre le mandat constitutionnel et introduire le système de contingents également pour les ressortissants européens? La Suisse va-t-elle dénoncer simultanément l'accord de libre circulation des personnes, à moins que ce ne soit l'UE? L'ensemble des Bilatérales I associé va-t-il être aussi supprimé?

L'UDC évoque un «droit de veto» de l'UE

La confusion qui demeure explique également les réactions peu enthousiastes aux propositions du Conseil

«Tout laisse penser que le Conseil fédéral tente de résoudre la quadrature du cercle.»

fédéral. Le PDC qualifie les mesures de «lâches», le PBD estime que le projet est «inefficace et trop hésitant», l'organisation faitière économiquesuisse le juge «insuffisant», le Conseil fédéral envisageant une application trop rigide, sans tenir compte de la marge de manœuvre prévue dans la constitution. En revanche, le PLR et le pvl soutiennent le Conseil fédéral dans son effort visant une mise en œuvre cor-

recte de l'initiative; quant au PS, il estime judicieux de négocier au préalable avec l'UE.

L'UDC, le parti à l'origine de l'initiative populaire ayant abouti, voit les choses d'un autre œil, puisqu'il s'oppose à ce que le Conseil fédéral négocie avec l'UE dans un premier temps. Le gouvernement, pour sa part, maintient que «le résultat des négociations que la Suisse souhaite mener avec l'UE sera donc important pour l'avant-projet envoyé en consultation», car «une appréciation globale de la mise en œuvre des nouvelles dispositions constitutionnelles ne sera possible que lorsque les résultats des négociations sur l'adaptation de l'ALCP seront connus».

Faux, rétorque le président du groupe UDC Adrian Amstutz. Dans un journal de propagande envoyé à tous les foyers suisses («Edition spéciale de l'UDC», mars 2015), il écrit qu'avec ce procédé, le Conseil fédéral «offre à l'UE un droit de veto. En clair, le gouvernement ne veut appliquer le mandat donné par le peuple que si Bruxelles accepte d'apporter les modifications nécessaires à l'accord de libre circulation des personnes.» L'UDC «continue d'exiger l'application fidèle du mandat donné par le peuple. Et cela même s'il faut accepter la résiliation de l'accord de libre circulation des personnes.»

Avant la votation, on pouvait entendre un autre son de cloche au sein de l'UDC. En disant oui à l'initiative populaire contre l'immigration de masse, «nous donnons au Conseil fédéral le mandat d'ouvrir de nouvelles négociations avec l'UE sur la libre circulation des personnes», pouvait-on lire sur le site du parti. «La libre circu-

lation des personnes ne doit donc pas être résiliée.» Ou encore: «L'initiative ne demande ni le gel de l'immigration, ni la dénonciation des accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE).» Ces citations proviennent du site officiel de l'initiative. Mais aujourd'hui, le vice-président de l'UDC Christoph Blocher menace de lancer une initiative visant à résilier tous les accords bilatéraux si l'on ne peut modifier l'accord relatif à la libre circulation des personnes. Il évoque également une initiative de mise en œuvre. Enfin, il est également question d'un référendum contre la législation d'exécution.

RASA veut trancher le nœud gordien

Mais certaines propositions vont également dans le sens inverse. Une initiative citoyenne et non partisane appelée RASA («Raus aus der Sackgasse» ou «Sortons de l'impasse!») entend opérer un virage radical. L'initiative populaire lancée le 9 février 2015, soit un an exactement après l'adoption de l'initiative de l'UDC, ne souhaite rien d'autre qu'abroger la disposition constitutionnelle correspondante. L'initiative est présentée comme un plan B en cas d'échec des négociations avec l'UE et de menace sévère sur les accords bilatéraux.

Selon le Think Tank «foraus» (Forum Aussenpolitik, forum de politique étrangère) né dans les universités de Genève et Zurich en 2009, l'initiative comporte «un conflit d'intérêt dans son fondement même». Une «mise en œuvre consécutive de l'initiative contre l'immigration de masse n'est pas réalisable, seules des solu-

tions de compromis le sont. Il faut donc une décision politique qui donne la priorité à un seul des objectifs suivants: la prospérité économique ou la «gestion autonome de la migration.»

L'ancien secrétaire d'État Michael Ambühl avance un tel compromis: l'UE n'acceptant pas de contingents fixes, il propose une clause de sauvegarde, qui prévoit des contingents

«Si l'on est aujourd'hui dans l'impasse, c'est parce que la volonté du peuple n'apparaît pas sans équivoque.»

temporaires lorsque le solde migratoire dépasse un seuil prédéfini pour le taux d'immigration moyen des pays membres de l'UE ou de l'AELE. Cette solution, qui nécessite également la définition de contingents, n'est probablement pas compatible avec l'ALCP. Retour à la case départ.

Si l'on est aujourd'hui dans l'impasse, c'est parce que «la volonté du peuple n'apparaît pas sans équivoque», comme l'écrit l'Association suisse de politique étrangère (ASPE). Le peuple «est en contradiction avec lui-même et lui seul peut s'en extirper». Le fait est que le peuple a effectivement approuvé l'initiative contre l'immigration de masse tout en ayant plusieurs fois auparavant approuvé la voie bilatérale. Aussi l'ASPE préconise-t-elle une nouvelle votation sur la poursuite dans cette voie. Option qui se profile de plus en plus nettement, car le peuple devra bien rendre une décision de principe tôt ou tard.

www.foraus.ch

JÜRIG MÜLLER EST RÉDACTEUR

À LA «REVUE SUISSE»

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Herzog Design, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@daso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 7.4.2015

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



Camille Bloch investit pour une quatrième génération de chocolatiers

Installée dans le vallon de Saint-Imier depuis 1935, l'usine qui produit les Ragusa vise un doublement de capacité de production. La famille Bloch investit beaucoup pour ce développement.

STÉPHANE HERZOG

Camille Bloch va investir 30 millions de francs dans ses infrastructures de Courtelary. «Les derniers grands travaux remontent aux années 1960. Nous investissons pour le futur», résume Jean Kernén, directeur opérationnel. Un tiers des investissements sera consacré à la production. Le reste servira notamment à créer un centre d'accueil destiné aux amoureux du chocolat. Cet espace, qui ouvrira en 2017, restituera les étapes de sa fabrication. Camille Bloch, qui fait actuellement visiter son usine uniquement le matin en semaine, espère attirer jusqu'à 100 000 personnes par an (contre 8000 visites actuellement, plus 30 000 passages dans son magasin).

La firme vise – mais sans fixer de date – un doublement de sa capacité de production: soit la fabrication annuelle de 8 tonnes de chocolat fourré. Les axes de développement consistent à développer des produits en s'appuyant sur les produits phares de la marque, indique la direction. Camille Bloch prépare une hausse de ses exportations, notamment en Europe

et en Scandinavie. Et l'Asie? «Pour le moment, la Chine par exemple n'est pas au programme. La culture du chocolat n'y est pas bien établie et nous demeurons une société qui produit des spécialités et non des produits de masse», explique Regula Gerber, porte-parole.

Ces dix dernières années, la société familiale a connu un développement soutenu, rappelle Jean Kernén. Entre 2003 et 2014, elle a doublé sa part de marché en Suisse. Celle-ci s'établit aujourd'hui à 5,1%. Le produit phare, le Ragusa, a suivi la même pente ascendante. Il s'en produit actuellement 1900 tonnes par an, sur une production totale de 3700 tonnes. Camille Bloch a investi toutes ses forces, plaçant de son côté la Migros en 2013. Le géant orange est venu s'ajouter à son distributeur historique qu'est la Coop. La société, qui a généré un chiffre d'affaires de 63 millions en 2014 prévoit un chiffre stable en 2015, en raison du franc fort.

Le chocolatier a développé des produits en brochant autour de ses



Daniel Bloch, le petit-fils du fondateur de Camille Bloch, dirige aujourd'hui l'entreprise

produits phares. Le Ragusa classique a été décliné en Ragusa au chocolat noir, mais aussi au caramel, pour les jeunes. Il se décline dans des formats de 25 et 11 grammes, là où l'étalon historique pèse 50 grammes. La marque a aussi créé des mousses de chocolat. Elle est aussi connue pour ses pralinés au kirsch, cognac, etc. Avec un total de 70 spécialités différentes, dont certaines sont saisonnières, y compris un chocolat casher pour la Pâque juive.

Comment séduire les nouvelles générations? Camille Bloch a engagé un Community Manager, qui gère la présence de ses produits sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram et Twitter. Mais au niveau suisse, la marque atteint un plafond. «Notre distribution est quasi complète. Nous ne pouvons donc croître qu'en innovant et en lançant de nouveaux produits», indique Regula Gerber. Le fabricant évolue en outre dans un pays où la consommation de chocolat a baissé en 2014 pour la première fois depuis longtemps, passant légèrement en dessous des 12 kilos par personne. Cette baisse s'explique

Le modèle du nouveau bâtiment prévu à Courtelary



notamment en raison d'un fléchissement du tourisme l'an passé, estime la direction. En outre, la part de consommation de chocolats étrangers croît, dit Regula Gerber.

A 51 ans, c'est Daniel Bloch, le petit-fils du créateur Camille Bloch, qui assume la direction de la maison et du conseil d'administration, où siège aussi son frère Stéphane. Une quatrième génération est présente, qui est susceptible de reprendre les commandes. La commune de Courtelary, dans le vallon de Saint-Imier, reste-t-elle le meilleur endroit pour la société Camille Bloch? Jean Kernén n'en doute pas. «Nous disposons ici de suffisamment de mètres carrés pour nous étendre, mais aussi de conditions cadres acceptables et de niveaux de salaire moins élevés qu'à Genève ou Zurich. Enfin, Bienne est à un jet de train de l'usine», résume Jean Kernén. Evoluer, tout en restant soi-même, telle est la philosophie du Ragusa. Comme dit le directeur Daniel Bloch, «ce chocolat est un peu comme un vieil ami qui reste. On ne veut pas qu'il change trop.»

De Dubrovnik à Courtelary

Comme bien des histoires suisses, celle de Camille Bloch est européenne. Les Bloch sont Français d'origine. Ils arrivent en Suisse vers 1850 et s'installent à Berne, où les Juifs y avaient permis d'établissement, raconte le journaliste Michel Bühler dans un ouvrage publié à l'occasion des 75 ans de la marque. Camille naît (Français) en 1891. Il commence sa vie professionnelle dans un apprentissage chez Chocolat Tobler à Berne. L'homme, qui sera naturalisé et fera son armée en Suisse, lance sa société en 1929. Il déménagera son usine à Courtelary en 1934, dans une ancienne papeterie.

La Seconde Guerre mondiale entre en quelque sorte dans la fabri-

cation des produits de Camille. Durant, le conflit, l'accès au cacao est restreint pour les industriels. Les achats des clients sont rationnés et nécessitent des coupons de nourriture. Le patron de la société bernoise choisit d'abord de placer des noisettes (non soumises au blocus) dans ses chocolats, ce qui permet de fabriquer un produit avec moins de fèves de cacao. En outre, il opte pour fourrer son produit avec du praliné, aux noisettes, ce qui était une innovation et nécessitait des améliorations techniques, pour couper des masses molles et dures à la fois sans les déformer. Enfin, il crée des barres de 50 grammes, là où les coupons de rationnement permettaient l'achat de 100 grammes de confiserie et 100 grammes de chocolat. Or le Ragusa est classé dans les deux catégories!

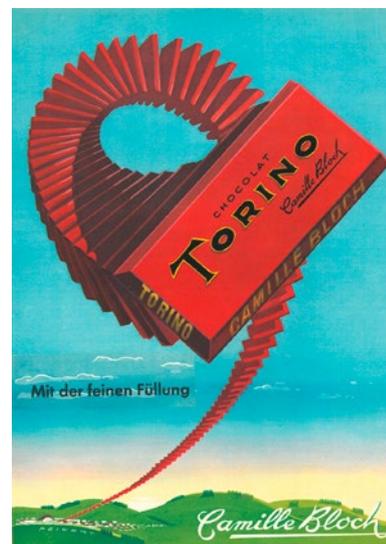
Ne restait plus qu'à trouver un nom. La solution est européenne, puisque Ragusa est l'ancien nom de la ville croate de Dubrovnik, que Camille visita. Puis vint Torino, en 1948, pour nommer ce fourré aux amandes.

D'origine juive, la famille Bloch a assumé des responsabilités dans l'histoire de la Suisse. Nathan, le grand-père de Camille, fut semblait-il l'un des premiers dirigeants de la communauté israélite de Berne. Rolf, le père des dirigeants actuels de la société, assumait la présidence du comité du Fonds de solidarité à destination des victimes de la Shoah dans le besoin, qui fut créé suite à l'affaire des fonds en déshérence. Au plus profond de la guerre, des gens demandèrent au docteur Bloch s'il était bien utile pour les affaires de faire figurer son nom de famille sur ses chocolats. On lui proposa aussi de vendre son entreprise... à bon prix. Aujourd'hui, les Ragusa sont vendus dans une trentaine de pays et font pour ainsi dire partie du patrimoine suisse.



Il est important de mé

La création des chocolats Camille Bloch, à Courtelary, dans le Jura bernois, commence dans un entrepôt de taille modeste. Le cœur du produit se trouve dans des sacs une fois et demi plus haut que soi, remplis d'un tonne de fèves de cacao. Celles-ci viennent essentiellement du centre du Ghana via le port d'Amsterdam. A côté de ces «big bags» trônent des palettes entières de noisettes turques, une denrée fragile, puisque les noisetiers en fleur de Trabzon ont connu le gel au printemps 2014, ce qui fera doubler les prix de la récolte de cette année. Un peu plus loin, des cartons d'amandes importés de Californie s'empilent les uns sur les autres. Voilà pour les matières premières de Camille Bloch, qui a posé ses machines dans le vallon de Saint-Imier il y a 86 ans.



langer les noisettes de Turquie avec les fèves de cacao du Ghana

Dans la première salle de production, des machines aux noms allemands, dont certaines sont anciennes, mais toujours rutilantes, tournent inlassablement. Ici a lieu le rôtissage et le concassage des fèves, des noisettes et des amandes. Le tout exhale des odeurs douces et grillées. Le regard s'échappe à travers de grandes vitres ouvertes sur des pâturages. Les champs s'étalent jusqu'à la lisière de la forêt, au bord du vallon de Saint-Imier et la sensation d'isolement est réelle, alors que nous ne sommes qu'à 20 minutes en train de Bienne.

Ensuite les matières premières qui font les Ragusa et les Torino procèdent par des tuyaux en direction du bâtiment central de l'usine. Là, le cacao est débarrassé de son humidité et tombe comme neige sur sol dans de

grands bacs chauffants. Le voilà transformé en pâte. Après un passage dans les «cuisines», un étage plus haut, la masse ressort additionnée de beurre de cacao et de lait en poudre. De grands mélangeurs – des conches – malaxent cette pâte pour la transformer en praliné aux amandes ou aux noisettes. «Les fourrés sont notre spécialité», résume Regula Gerber, porte-parole.

Du chaud au froid

La chaleur qui règne à cet étage est tropicale et le bruit recouvre les voix. Le long de la chaîne des branches Torino, des armées de «saucisses» de fourré aux amandes et noisettes avancent en rangs de 20 lignes de large. Passant sur des rouleaux de chocolat, les pralinés voient leur fond tapissé de chocolat,

avant de bénéficier d'un nappage intégral. Puis la chaîne passe au froid pour solidifier les branches, avant leur découpe et leur mise en boîte par des ouvrières de Camille Bloch.

Avec leur fichu en papier vissé sur la tête, les ouvriers, techniciens en denrées alimentaires, mécaniciens, électriciens, petites mains, sont une centaine à œuvrer pour la fabrication et la maintenance des machines de la famille Bloch. Dans le futur, la mécanisation des tâches verra le nombre de personnes dédié à des gestes répétitifs diminuer, précise la direction. Le travail mutera vers des opérations plus complexes. Car chocolat ou pas, Camille Bloch reste une industrie.

STÉPHANE HERZOG EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Moins fortes que les hommes?

En juin, les Suissesses participeront pour la première fois de l'histoire du football aux Championnats du monde. Pour autant, cet événement n'attire que très peu d'argent et d'attention.

CLAUDIA SCHUMACHER

Il tombe des trombes d'eau sur la pelouse du stade. Les femmes se battent avec courage, les hommes répriment un rire. Les footballeuses du FC Zurich affrontent celles du BSC Young Boys de Berne. Sur le terrain, on compte aussi trois joueuses de la sélection nationale: Fabienne Humm et Cinzia Zehnder pour le club de Zurich et Florijana Ismaili pour celui de Berne. En juin, elles iront au Canada pour les Championnats du monde. C'est la première fois dans l'histoire du football que les Suissesses sont qualifiées pour la Coupe du monde.

En ce samedi de mars, une poignée de proches des joueuses sont venus assister au match sur les gradins du stade Heerenschürli de Zurich. En Suisse, le football féminin n'est quasiment pas médiatisé, même dans les dernières semaines avant la Coupe du monde et alors que ce moment est historique. Dans la rédaction sportive d'un grand journal national, personne ne se porte volontaire lorsqu'il est question d'aller au Canada pour la retransmission de la Coupe du monde. Les magazines qui publient des articles à chaque flirt ou achat de voiture des footballeurs masculins, ne prêtent pour ainsi dire aucun intérêt aux footballeuses. Même «Playboy», qui avait publié des photos des joueuses allemandes, a délaissé le sujet. Pourtant, certaines footballeuses suisses feraient sans aucun doute bon effet.

Aussi palpitant que le tirage du loto

On peut se demander pourquoi, dans un pays aussi passionné par le foot que la Suisse, les joueuses évoluent toujours dans l'ombre. Un chroniqueur de

la «NZZ am Sonntag» s'est exprimé sur les matches de football féminin en les qualifiant d'expérience aussi palpitante que le tirage du loto pour quelqu'un qui n'a pas rempli de bulletin. Les footballeuses seraient lentes. Et faibles, même techniquement. Sur une passe réussie, il y en aurait une dizaine de manquées. Voilà, résumés d'une manière un peu tranchée, les critiques et a priori habituels en Suisse sur le football féminin. Par ailleurs, il n'est pas rare que ce sport soit jugé inesthétique. Et les footballeuses traînent encore la réputation d'être des lesbiennes moustachues.

En est-il réellement ainsi? Lors de ce match sous la pluie à Zurich, Fabienne Humm, la capitaine du FCZ balaie le terrain du regard. Elle a la balle, balance sa jambe droite en l'air, manque le ballon et trébuche. Sur les gradins, deux hommes rient, brièvement, avant de se pincer les lèvres. Ils savent que ce n'est pas politiquement correct. Une balle mal engagée atterrit un peu plus tard en dehors du terrain. Une autre touche l'épaule d'une spectatrice, qui renverse alors ses saucisses.

Lors d'un match disputé par des hommes, il y a aussi des joueurs distraits et des ballons mal maîtrisés. Sur le plan technique, certaines femmes égalent largement les hommes. Mais le niveau du football féminin est très instable. Cela s'explique notamment par le fait que ce sport se joue principalement en amateur. Actuellement, elles ne sont que trois à avoir un contrat professionnel. Et aucune d'elles ne joue dans un club suisse. Lara Dickenmann, de Kriens, a évolué pendant sept ans à l'Olympique lyonnais en France, depuis le mois d'avril elle est au VfL Wolfsburg, Ramona

Bachmann, de Malter, joue en Suède et Vanessa Bürki, de Granges, a signé un contrat avec le FC Bayern.

Aucune raison de détourner le regard

Les femmes jouent certes plus lentement et avec moins de puissance que les hommes et il en sera toujours ainsi. Mais cela ne suffit pas à expliquer la faible popularité du football féminin. En athlétisme, personne ne se soucie que les femmes aient besoin d'une seconde de plus sur le 100 mètres et amorcent leur descente un mètre plus bas que les hommes au saut à la perche. Dans certains pays de Scandinavie, en Allemagne, aux États-Unis et au Japon, le football féminin jouit d'une toute autre considération qu'en Suisse. Aux États-Unis, le football a même plutôt la réputation d'être un sport féminin.

On remarque depuis quelques années que les joueuses s'efforcent de gommer cette image de viragos qui rend ce sport inintéressant aux yeux de beaucoup de monde. Les femmes se montrent ostensiblement féminines. Chez les Suissesses, le nombre de joueuses aux cheveux longs est plus élevé que dans le reste de la population. Certaines joueuses sont tout à fait sveltes, beaucoup d'entre elles jouent maquillées et se déplacent avec grâce. Les hommes sensibles à cet aspect n'ont plus aucune raison de détourner le regard.

Travail à temps plein en plus de l'entraînement

Au bout d'un moment, on finit par prendre réellement plaisir à suivre le match entre les Zurichoises et les Ber-



Cinzia Zehnder

Match contre les tenantes du titre à Vancouver

La Coupe du monde 2015 de football féminin de la FIFA se déroulera du 6 juin au 5 juillet au Canada. Pour les Suissesses, les choses sérieuses commencent d'entrée de jeu. Elles disputeront leur premier match le 8 juin à Vancouver contre les Japonaises, championnes du monde en titre. Plus de la moitié des joueuses suisses sont



(à dr.) en duel avec l'Anglaise Katie Zelem

engagées dans des clubs à l'étranger. Mais c'est la meilleure équipe de footballeuses de Suisse, le FC Zurich féminin, qui compte le plus grand nombre de joueuses de la sélection nationale. Fabienne Humm, Cinzia Zehnder et Nicole Remund seront très certainement au Canada, et Selina Kuster a aussi toutes ses chances. Si elles se qualifient pour les huitièmes de finale, les Suissesses auront atteint leur but.

noises en observant la silhouette longiligne de Fabienne Humm et son jeu précis et pêchu. Ou la talentueuse Cinzia Zehnder, qui, du haut de ses 17 ans, semble un peu raide sur ses longues et fines jambes et paraît être en constante interrogation. Puis elle marque un but. Alors que les Bernoises ont égalisé à la 70e minute, Cinzia Zehnder canalise son mécontentement en marquant un second but décisif, qui permet à son équipe de gagner 2 à 1.

Elle va encore au gymnase et passe sa maturité cet été. Elle a toutefois le droit de reporter ses examens à cause de la Coupe du monde. Il y a peu, Fabienne Humm travaillait encore à temps plein comme employée de commerce. Elle a réduit son activité à 80 % afin de pouvoir mieux se préparer pour la Coupe du monde. Ce sport, qui

jusqu'à présent ne leur rapporte presque pas d'argent et ne leur assure qu'une visibilité marginale, exige beaucoup des joueuses de la sélection nationale. C'est un loisir très prenant. Elles doivent s'entraîner cinq fois par semaine et tout gérer elles-mêmes. Après le match, elles doivent encore ranger les cages avant de partir.

«Elle est super, elle croit en nous»

Le plus grand problème du football féminin suisse, c'est l'argent. Il en manque. Les femmes ne sont pas vraiment encouragées dans les associations. Même si de plus en plus de jeunes filles jouent volontiers au foot et que leur père ne s'y oppose plus, elles ne sont pas des membres à part entière. Souvent, les jeunes femmes n'ont même pas leurs propres douches dans les clubs locaux. Bon nombre d'entre elles sont découragées par ce manque de structure. L'absence de volonté de la part de l'Association de football d'investir dans le football féminin se traduit par une dévalorisation des jeunes filles.

Depuis qu'il est certain que l'équipe nationale féminine de Suisse participera aux Championnats du monde au Canada en 2015, elles reçoivent au moins de plus en plus d'aide. Après les prolongations, Cinzia Zehnder explique qu'elles sont nombreuses à bénéficier d'un programme personnalisé. Pour elle, qui mesure 1 m 80 pour 60 kilos, la priorité a été accordée à la musculation. Alimentation riche en protéines et entraînement avec des machines. D'autres doivent plutôt travailler leurs capacités athlétiques ou leur condition physique. Les joueuses ont assisté à des conférences sur l'alimentation. Elles suivent aussi un entraînement mental, comme cela est devenu habituel dans le sport de compétition.

La sélectionneuse nationale, l'Allemande Martina Voss-Tecklenburg, qui entraîne les Suissesses depuis 2012,

assure le reste. Elle a aussi été footballeuse. Elle a disputé 125 matches internationaux, a été élue trois fois footballeuse de l'année en Allemagne et faisait partie de l'équipe nationale lorsque les Allemandes ont été vice-championnes du monde en 1995. En tant qu'entraîneuse, elle se définit ainsi: «J'étais moi-même une joueuse agressive et c'est pourquoi j'aime le football agressif.» Pour Fabienne Humm, «elle est tout simplement super, elle croit en nous.» Elle précise en riant qu'elle aurait «inoculé la mentalité allemande» à l'équipe. Ce qu'elle trouve positif. Ne pas abandonner, courir après chaque ballon. Croire en ses propres forces. «Elle nous a appris que nous valons quelque chose.» C'est ainsi qu'elle a fait d'un groupe de jeunes filles sans assurance qui aime bien jouer au foot une véritable équipe.

Quel objectif est réaliste pour la Coupe du monde? «Que nous arrivions en huitièmes de finale», déclarent Fabienne Humm et Cinzia Zehnder.

Une publicité provocante

Lorsque des footballeuses font leur promotion et celle de leur sport sur Youtube, elles s'affichent rebelles et fortes. Elles tirent des tracteurs avec une corde et balancent aux footballeurs professionnels la question suivante: «Do you have the balls?» – «Prêts à vous prendre une déculottée?» Et pourtant, c'est justement la comparaison avec les hommes qui a nui au football féminin jusqu'à aujourd'hui.

En Suisse, le football féminin a encore une longue route devant lui avant d'être peut-être pris au sérieux un jour. Même s'il a déclaré récemment qu'il voulait mettre le football féminin au même niveau que le masculin, le président de la FIFA, Sepp Blatter, âgé de 79 ans, ne connaîtra probablement pas ce jour-là.

CLAUDIA SCHUMACHER EST RÉDACTRICE
À LA «NZZ AM SONNTAG»

Conseil OSE

Au téléjournal, on a pu voir que suite à son déménagement en Suisse, un Helvète de retour de l'étranger a pu voter deux fois lors des dernières votations, qu'en est-il?

Il est vrai que lors de la votation du 8 mars 2015, un Suisse de retour de l'étranger a reçu le matériel de vote deux fois: d'une part à son adresse à l'étranger et, d'autre part, à sa nouvelle adresse suite à son déménagement en Suisse intervenu après avoir reçu à l'étranger le matériel de vote. A ce sujet, il s'agit de rappeler que les Suisses de l'étranger doivent communiquer tout changement d'adresse à la représentation suisse (ambassade ou consulat) auprès de laquelle ils sont immatriculés. En cas de retour au pays après l'envoi du matériel de vote à l'étranger, il peut toutefois arriver de recevoir le matériel de vote à double. Il est cependant illégal et pénalement répréhensible de voter deux fois sur le même sujet. Cela constitue une fraude électorale au sens de l'article 282 du Code pénal suisse. Dès lors, les personnes qui reçoivent le matériel de vote deux fois n'ont le droit de voter qu'une seule fois. Au-delà, il s'agit d'un délit.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Le service juridique de l'OSE donne des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

La démocratie au cœur du Congrès des Suisses de l'étranger

Les Suissesses et Suisses de l'étranger se réuniront du 14 au 16 août 2015 pour leur congrès annuel qui se déroulera à Genève, au Centre international de Conférences Genève (CICG).



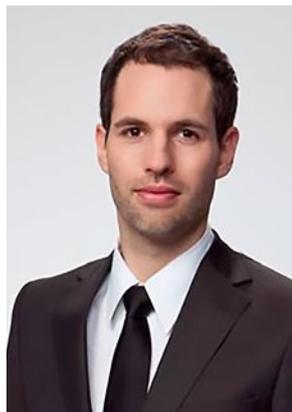
Le congrès, parmi lesquels la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Hans Stöckli, conseiller aux États du canton de Berne et président de la Nouvelle Société Helvétique, Manon Schick, directrice générale d'Amnesty International Suisse et Arthur Honegger, correspondant étranger à la télévision suisse.

Vous trouverez d'autres informations et le formulaire d'inscription sur notre site Web: www.ose-congres.ch

La participation aux scrutins a certes connu une légère hausse en Suisse ces dernières années, après avoir atteint un taux minimal de 42% en 1995, mais plus de la moitié des électeurs boude toujours les urnes. Pourquoi en est-il ainsi? Quelles sont les motivations de ceux qui vont voter? Ces questions et bien d'autres seront au cœur du congrès des Suisses de l'étranger cette année, dont le thème s'intitule «La formation citoyenne: garantie d'une démocratie vivante».

En vue des élections fédérales à l'automne, l'Organisation des Suisses de l'étranger souhaite attirer l'attention sur l'importance de participer à la vie politique, condition indispensable pour faire vivre la démocratie.

D'éminents intervenants s'exprimeront sur ce thème pendant le



Arthur Honegger



Hans Stöckli



Manon Schick

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

La séance de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger a porté en premier lieu sur les élections parlementaires du 18 octobre.

La séance du Conseil des Suisses de l'étranger le 21 mars 2015 a accordé la priorité à un manifeste électoral présentant des exigences relatives à la communauté des Suisses de l'étranger. Ce manifeste en huit points contient uniquement des requêtes présentées depuis des années par les Suisses de l'étranger. La principale demande concerne la généralisation du vote électronique (E-voting) afin de faciliter l'exercice des droits politiques.

Avec 64 voix contre deux, le conseil a adopté la réponse de l'Organisation des Suisses de l'étranger dans la consultation sur la révision de la loi sur les étrangers, nécessaire à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Cette réponse demande explicitement le maintien de la libre circulation des personnes avec l'UE, dont la suppression aurait des conséquences directes sur les presque 450 000 Suisses de l'étranger dans l'Union européenne. Le Conseil des Suisses de l'étranger a déjà adopté une résolution sur la libre circulation des personnes en 2011.

Une fois de plus, la question de l'élection directe du CSE, et non via les associations suisses, a donné lieu à des discussions animées. Aucune décision n'a été prise à ce sujet. (BE)



Jacques-Simon Eggly



Remo Gysin

Jacques-Simon Eggly quitte ses fonctions

Le président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a annoncé qu'il quitterait ses fonctions lors du Congrès des Suisses de l'étranger à Genève en août. Il est à la tête de l'OSE depuis 2007. Le Comité de l'OSE propose l'actuel vice-président, Remo Gysin, pour lui succéder. L'élection incombe au Conseil des Suisses de l'étranger.

Les banques et les Suisses de l'étranger

Le CSE s'est aussi penché sur les relations de plus en plus compliquées entre les Suisses de l'étranger et les banques suisses, en particulier concernant la fermeture de comptes sans motif. Toutefois, plusieurs banques ont signalé à l'Organisation des Suisses de l'étranger leur volonté de proposer à certaines conditions des services bancaires aux citoyens suisses à l'étranger. Le service juridique de l'OSE publiera une liste des banques et de leurs conditions dans le prochain numéro de la «Revue Suisse» (qui paraîtra le 22 juillet 2015).

Inscription au registre des électeurs

Le formulaire permettant de procéder à l'inscription au registre électoral, ou de la renouveler, est également disponible sur: www.eda.admin.ch > Services et publications > Services pour les citoyens suisses à l'étranger > Droits de vote et d'éligibilité

Destinataire A la représentation suisse à laquelle vous êtes annoncé(e) (Prière de remplir en caractères d'imprimerie)			
Expéditeur	Nom:	Prénom(s) :	
Nom de jeune fille:			
Date de naissance:		Lieu de naissance:	
État civil:	depuis:	Commune (s) d'origine	Canton(s) d'origine :
Nom / prénom du père:		Nom / prénom de la mère:	
Adresse exacte à l'étranger:			
Je choisis comme commune de vote:	Code postal:	Lieu:	Canton:
<input type="checkbox"/> parce que je possède le droit de cité de cette commune	<input type="checkbox"/> parce que j'y ai habité de	(année) à	(année)
Langue souhaitée:	<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> romanche
Je désire, conformément à la loi fédérale du 19 décembre 1975 et à l'ordonnance du 16 octobre 1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer mes droits politiques en matière fédérale et signer au plan fédéral des initiatives populaires et des demandes de référendum.			
Lieu:	Date:	Signature:	



Bien armé pour suivre une formation

L'année scolaire ou de formation touche à sa fin. Il reste à passer les examens finaux et déjà peut-être décrocher un diplôme. Ensuite, beaucoup profiteront des grandes vacances d'été. Les Suisses de l'étranger venus étudier en Suisse rentreront dans leur famille à l'étranger ou resteront peut-être en Suisse avec un job d'été ou un stage pour gagner un peu d'argent et bénéficier d'une première expérience professionnelle.

La plupart des élèves actuellement à l'école obligatoire ou dans un gymnase ont choisi leur orientation pour la suite de leurs études. L'année de formation 2015/16 commence en août pour les apprentis et en septembre pour les étudiants. Il reste donc encore quelques mois pour se préparer à cette nouvelle phase de vie.

En quittant le pays où ils ont grandi pour venir suivre une formation en Suisse, les jeunes Suisses de l'étranger franchissent une étape majeure. Même s'ils entretiennent de bonnes et nombreuses relations avec leur pays d'origine, ils doivent s'habituer à un nouvel environnement, à d'autres coutumes et à de nouvelles personnes mais aussi relever de nouveaux défis. Ce qui, loin de la famille, n'est pas toujours évident. Il faut trouver un logement et résoudre des questions administratives liées par exemple aux assurances, à la caisse-

maladie, etc. Les demandes de bourse éventuelles doivent être préparées suffisamment à l'avance. Parfois, ces jeunes doivent aussi surmonter les barrières linguistiques. Pour cela, les nombreux cours de langue proposés durant l'été sont très utiles. Avec cette préparation, plus aucun obstacle ne devrait empêcher la réussite d'une année de formation en Suisse.

RUTH VON GUNTEN, RESPONSABLE
DU DÉPARTEMENT FORMATION EN SUISSE



Le site Web www.educationsuisse.ch offre des informations sur tout ce qui concerne la formation en Suisse. Les collaboratrices du département *educationsuisse* – Formation en Suisse vous renseignent volontiers plus en détail.

Session des jeunes du 24 au 30 août 2015

Cette année, en raison des élections parlementaires, la session des jeunes se tiendra dès l'été. Deux cents jeunes peuvent y participer et plusieurs places sont réservées aux Suisses de l'étranger. Avant le début de la session des jeunes, nous informerons les participants sur les mécanismes et processus de la politique suisse, mais aussi sur les possibilités d'y participer et les préparerons dans nos ateliers aux thèmes abordés à la session des jeunes.

Retrouvez toutes les informations sur www.swisscommunity.org ou www.aso.ch.

Camp de ski gratuit

Du 2 au 9 janvier 2016, 600 enfants de 13 à 14 ans profiteront gratuitement d'une semaine de sport d'hiver à Lenk dans l'Oberland bernois. Parmi ces 600 participants, il y aura aussi 75 Suisses et Suissesses de l'étranger.

Le 2 janvier 2016, 600 garçons et filles venus des quatre coins de Suisse prendront un train spécialement affrété pour se rendre à Lenk dans la vallée du Simmental. C'est déjà la 75^e fois que Swiss-Ski et ses partenaires invitent ces enfants dans le plus grand camp de sport d'hiver de Suisse. Cette année, c'est le tour des enfants de 2001 et 2002.

Les enfants suisses de l'étranger souhaitant participer à ce camp de ski (Juskila) doivent être capables de communiquer en allemand, français ou italien. Les places du camp sont tirées au sort. Une place inclut la participation au camp ainsi que les cours de sport d'hiver, les repas et l'hébergement. En revanche, l'organisation et le financement des voyages aller et retour incombent aux parents. Le résultat du tirage au sort des 75 places réservées aux Suisses de l'étranger sera communiqué fin septembre.

Le formulaire d'inscription au Juskila paraîtra dans le prochain numéro de la «Revue Suisse».

Pour les préinscriptions et les renseignements, veuillez vous adresser à: Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE
tél. +41 31 356 61 16, fax +41 31 356 61 01
e-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazioni per giovani svizzeri a l'estero

Prestations de l'Organisation des Suisses de l'étranger et des institutions partenaires

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «Cinquième Suisse».

■ **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse.
www.aso.ch – Rubrique «Conseil»

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-forme de réseautage sur internet SwissCommunity.org.

www.swisscommunity.org

■ **Offres pour les enfants et jeunes.** Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays.

www.aso.ch > Offres

■ **Conseil à la formation en Suisse.** Conseil à de jeunes Suisses de l'étranger désirant effectuer une formation ou des études en Suisse et aide pour le suivi des

dossiers de demandes de bourses.
www.educationsuisse.ch



Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
téléphone +41 31 356 61 00
info@aso.ch

L'initiative populaire fédérale

Grâce à elle, une poignée de citoyens peut proposer une révision partielle ou totale de la Constitution fédérale. Cet article, extrait d'un travail de Master de l'Institut de hautes études en administration publique, tente d'expliquer l'évolution de son emploi à travers le temps.

Si l'initiative populaire fédérale connaît aujourd'hui un franc succès, cela n'a pas toujours été le cas. Comme le montre la figure 1, elle est peu utilisée jusqu'en 1932 alors que depuis les années 1970, son emploi ne cesse d'augmenter.

Bien qu'il soit difficile d'expliquer les raisons de l'augmentation des initiatives populaires depuis les années 1970, tentons toutefois deux hypothèses qui concernent d'abord l'aspect relatif à la *politique fédérale* et ensuite celui de la *rapidité d'action*.

L'intérêt pour la politique fédérale

Jusqu'à la Constitution de 1874, les compétences de la Confédération sont limitées; c'est dans les cantons que le débat politique a lieu. Dès 1874 et pendant tout le XX^e siècle, un lent processus va transférer de plus en plus de compétences des cantons vers la Confédération. Cet aspect peut expliquer d'une part le faible nombre d'initiatives entre 1891 et 1932 et, d'autre part, pourquoi un engouement pour la politique fédérale se remarque dès les années 1970. Autrement dit, plus un organe du pouvoir possède de compétences, plus on s'intéresse à la politique qu'il mène.

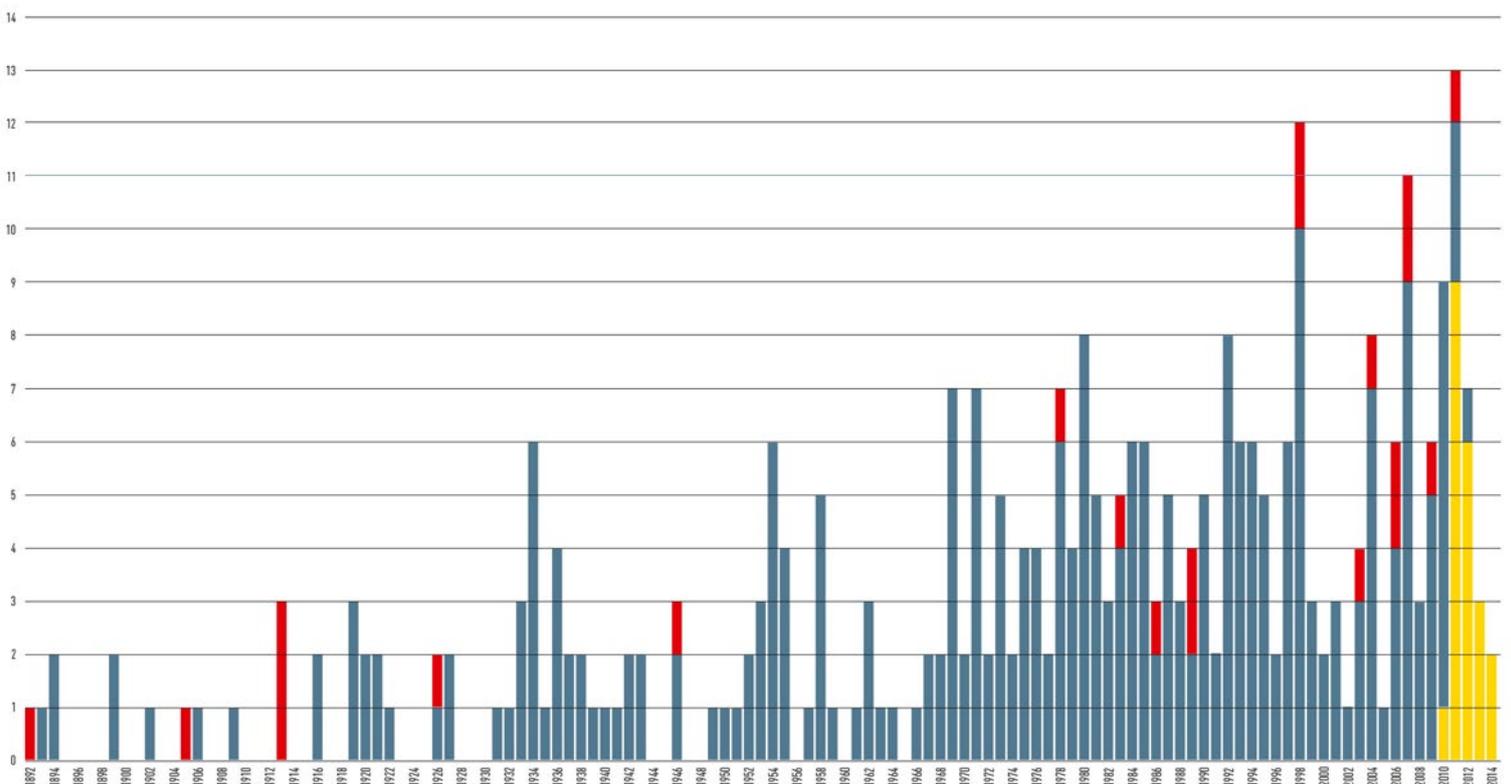
Dans son ouvrage « 19 avril 1874 – L'audace de la démocratie directe », le juriste et historien Olivier Meuwly montre que c'est au niveau cantonal que se développent certaines idées avant d'atteindre le niveau fédéral. C'est notamment le cas pour la démocratie directe dont le berceau est à chercher dans les cantons qui, depuis la moitié du XIX^e siècle, ont les uns après les autres introduit différents outils démocratiques qui permettent au peuple d'intervenir dans la conduite des politiques cantonales (initiative législative, référendum législatif obligatoire et référendum financier facultatif). Les cantons sont donc en quelque sorte des laboratoires politiques qui permettent à une idée de se développer et d'arriver à maturité. Lorsqu'une chose fonctionne dans les cantons, elle est ensuite éventuellement adaptée pour l'échelon supérieur.

La rapidité d'action

L'initiative permet d'intervenir directement dans la mise à l'agenda de la politique fédérale sans passer par la voie représentative du parlement. Il est courant que près de dix années soient nécessaires pour qu'une idée politique aboutisse en une réalisation législative par la voie parlementaire. En revanche, l'idée portée par une initiative peut parfois se voir réalisée dans un article constitutionnel en à peine trois ans. L'initiative « Contre l'immigration de masse » – acceptée en votation populaire le 9 février 2014 – en est un exemple éloquent puisqu'il ne lui a fallu que deux ans et demi pour aboutir à l'entrée

319 initiatives ont été déposées à la Chancellerie entre 1892 et 2014

■ Abouties ■ Non abouties, déclarées nulles, retirées ou refusées ■ Acceptées en votation populaire



en vigueur d'un nouvel article constitutionnel depuis son lancement le 26 juillet 2011. L'initiative peut donc être un moyen beaucoup plus rapide pour imposer une décision, bien que ses chances de réussite soient particulièrement faibles si l'on considère la part des initiatives acceptées en votation populaire (5 % des initiatives entre 1979 et 2014). Cette rapidité et le fait de pouvoir court-circuiter le parlement sont des éléments qui peuvent expliquer l'engouement pour l'initiative populaire depuis les années 1970.

L'initiative populaire fédérale semble aujourd'hui bien vivante même si ses chances d'acceptation populaire restent maigres. Ce qui est certain, c'est que l'initiative fait beaucoup parler d'elle actuellement et qu'elle sollicite souvent le peuple aux urnes. Cela n'est d'ailleurs pas sans conséquences puisque chaque initiative aboutie génère un travail administratif important et engendre des coûts énormes supportés par le contribuable.

PIERRE-MICHEL COTRONEO

L'AUTEUR EST STAGIAIRE ACADÉMIQUE À LA DIRECTION CONSULAIRE DU DFAE ET ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES POUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IDHEAP). CET ARTICLE EST UN EXTRAIT DE SON MÉMOIRE DE MASTER.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard Degen. Initiative populaire. Dictionnaire historique de la Suisse.

Consultable en ligne: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10386.php>

Olivier Meuwly. 19 avril 1874, l'audace de la démocratie directe. Presses polytechniques et universitaires romandes: Lausanne, 2013. 110 pages.

Pietro Morandi. Démocratie de concordance. Dictionnaire historique de la Suisse. Consultable en ligne: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10095.php>

SOURCES STATISTIQUES

Données compilées par l'auteur d'après la base de données de la Chancellerie fédérale

http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis_2_2_5_9.html

BASES LÉGALES

Articles 136, 138, 139, 139b et 140 de la Constitution fédérale de la Confédération, RS 101

Articles 68 à 76 de la Loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques, RS 161.1

Publications

Brochure «La Confédération en bref 2015»

«La Confédération en bref 2015» publiée par la Chancellerie fédérale fournit des informations actuelles sur la politique, l'administration et la justice suisses. C'est l'une des publications de l'administration fédérale au plus fort tirage.

Quelle est la composition du parlement? En combien de temps une loi entre-t-elle en vigueur? Combien de personnes travaillent dans l'administration fédérale? Quelles décisions prend le Tribunal fédéral? Les réponses à ces questions se trouvent dans la brochure annuelle «La Confédération en bref» de la Chancellerie fédérale. Cette publication de 80 pages s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux institutions étatiques suisses. Beaucoup d'écoles moyennes et professionnelles l'utilisent dans leurs cours d'éducation civique.

Les textes sont le fruit d'une étroite collaboration entre la Chancellerie fédérale et les Services du parlement, les départements et le Tribunal fédéral. Des graphiques illustrent les textes et des photos montrent les employés de la Confédération dans leurs diverses fonctions. Cette année, la Chancellerie fédérale n'a pas choisi une photo du Palais fédéral pour la couverture, mais le superbe Tschingelsee dans la vallée du Kiental de l'Oberland bernois, l'une des 283 zones alluviales de Suisse protégées par la Confédération.

«La Confédération en bref 2015» est tirée à 292 000 exemplaires dans les quatre langues nationales et en anglais. Elle est disponible gratuitement auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique sur www.bundespublikationen.admin.ch



HELPLINE DFAE

Tél. en Suisse: 0800 24-7-365
Tél. à l'étranger: +41 800 24-7-365
E-Mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs

www.dfae.admin.ch/voyages
Helpline DFAE +41 (0)800 24-7-365
[www.twitter.com/travel_edadfae](https://twitter.com/travel_edadfae)

itineris

Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger
www.dfae.admin.ch/itineris



Départ réfléchi.
Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

Esprit pionnier, passion et excellence scientifique

La Suisse est à la pointe de la recherche polaire dans le monde. Douze articles illustrent le travail au pôle Nord et au pôle Sud de chercheurs travaillant en Suisse: quel rôle jouent l'Arctique et l'Antarctique pour notre planète? Comment réagissent-ils au réchauffement d'origine anthropique? Qu'est-ce que cela implique pour l'avenir – notamment celui de la Suisse? Pour le savoir, consultez la



nouvelle publication du DFAE disponible sur:

www.eda.admin.ch > Services et publications > Publications > Toutes les publications > terme de recherche «recherche polaire».

Remarques

Pour ne manquer aucun message («Revue Suisse», newsletter de votre représentation, etc.), communiquez à votre représentation suisse votre e-mail et numéro de téléphone mobile ainsi que tout changement et inscrivez-vous sur www.swissabroad.ch.

Vous pouvez à tout moment lire et imprimer le numéro actuel de la Revue Suisse et les numéros précédents sur www.revue.ch. La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement en version imprimée ou par voie électronique (e-mail et application iPad/Android) à tous les foyers de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.

Votations fédérales

Le 14 juin 2015, quatre projets seront soumis à votation:

- Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain
- Initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'études»
- Initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»
- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision.

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, recommandations du parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.ch.ch/fr/votations/.

Des informations sur les élections fédérales du 18 octobre 2015, ainsi que des directives, des informations utiles et des liens sont disponibles sur <https://www.ch.ch/fr/elections2015/>, le site commun de la Chancellerie fédérale, des Services du parlement, de l'Office fédéral de la statistique et ch.ch.

Initiatives populaires

Les initiatives populaires suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction (expiration du délai pour la récolte des signatures entre parenthèses).

- «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)» (03.09.2016)
- «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'auto-détermination)» (10.09.2016)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur www.bk.admin.ch > Actualités > Élections et votations > Initiatives en suspens.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
Peter Zimmerli, Relations avec les des Suisses de l'étranger
Bundesgasse 32, 3003 Berne, Suisse
Téléphone: +41 800 24-7-365
www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch

Annonce

www.swissworld.org

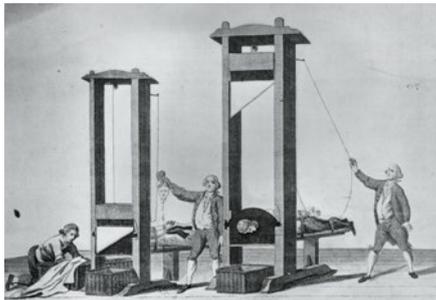
Your Gateway to Switzerland



Switzerland.

Nous et le passé

Pouvons-nous apprendre quelque chose de l'Histoire? À quel point est-il important de connaître notre histoire, notre passé, nos ancêtres et nos héros? Ces questions font actuellement l'objet de discussions animées en Suisse. «Nous vivons une époque où l'Histoire est omniprésente. Le passé resurgit de partout.» Voilà ce que l'on peut lire dans l'introduction de la dernière publication du groupe NZZ, «NZZ Geschichte» (NZZ Histoire), dont le nom est, en lui-même, un programme. Le thème principal du premier numéro paru mi-avril est consacré au rôle joué par Napoléon dans l'émergence de la Suisse moderne. Cet article historique de Thomas Maissen à la lecture aisée est complété par deux histoires de femmes suisses étroitement liées à la vie de Napoléon: Germaine de Staël et Madame la veuve du colonel Engel. Markus Somm, conservateur de droite



et rédacteur en chef de la «Basler Zeitung» et l'historien André Hollenstein échangent leurs points de vue sur Marignan dans l'article «Das heilsame Gemetzel» (Le carnage salutaire). «5 Minuten für ein historisches Bild» (5 minutes pour une photo historique) révèle au lecteur tout ce qu'il faut savoir sur la guillotine, d'abord appelée «machine humanitaire». Le magazine est conçu avec soin et s'adresse aux amateurs d'histoire et non aux historiens. BE



■ «NZZ Geschichte», éditions NZZ, Zurich; 122 pages; parution trimestrielle; numéro à l'unité CHF 18.-, abonnement annuel CHF 58.-, étranger EUR 77.-.



Sur le chemin de l'égalité en politique

L'historienne Franziska Rogger aborde l'histoire et l'engagement des femmes suisses pour l'égalité en politique avec un nouveau regard et sous un nouvel angle. Et c'est une réussite. Ce long parcours chaotique, les embûches et les tactiques des hommes pour contrer les femmes dans ce domaine ont fait l'objet de bien des lamentations. Franziska Rogger choisit une autre approche. Dans son livre «Gebt den Schweizerinnen ihre Geschichte!» (Donnez leur histoire aux Suissesses), elle présente le combat pour le droit de vote des femmes sous la forme d'un chemin rempli de plusieurs menus succès, néanmoins pénible et parfois usant. Elle souligne l'imagination, l'esprit combatif, le travail de persuasion et la solida-



rité au-delà des coutumes et des partis que recèle cette longue lutte.

Elle consacre la seconde partie de son livre à la vie de Marthe Gosteli, fonda-

trice des Archives sur l'histoire du mouvement féminin suisse, aujourd'hui âgée de 98 ans. Au fil de ces longues conversations avec la personne ayant certainement joué le rôle le plus important pour le droit des femmes en Suisse, se dessine l'histoire de la famille Gosteli, où le père faisait certes de la politique mais où les femmes avaient aussi leur mot à dire. La lecture est facile car Franziska Rogger est une narratrice habile qui évite volontairement le jargon et le style des historiens. BE

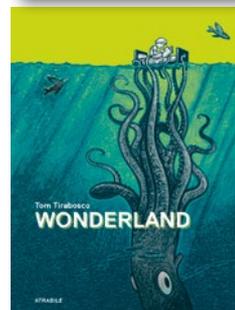
■ Franziska Rogger, «Gebt den Schweizerinnen ihre Geschichte!», éditions NZZ libro, Zurich, 2015; 396 pages; CHF 48.-



Un exil genevois raconté en bandes dessinées

C'est une bande dessinée tendre et violente que livre ce printemps le dessinateur italo-suisse Tom Tirabosco avec «Wonderland». Ce récit autobiographique raconte la vie des Tirabosco de Rome à Genève. La Ville éternelle scelle le destin d'une touriste suisse, Jacqueline, à un employé d'hôtel féru de bel canto, Antonio. Tom naît en 1966. Son frère Michel deux ans plus tard. Mais l'enfant arrive sans mains et avec une jambe estropiée. Il faudra partir en Suisse pour trouver des soins adaptés. Un troisième larron viendra compléter la famille.

«Wonderland» fait le récit en noir et blanc des doutes et des espoirs de Tom. Le garçon, qui grandit dans un petit immeuble populaire de la campagne genevoise, se trouve bloqué entre un père irascible et machiste, mais aimant et



un frère qui souffre, mais qui brûle d'une folle rage de vivre. Comment trouver sa place dans ce contexte, qui plus est face à une mère qui possède aussi un fond rebelle?

Le dessin sera la porte que prendra Tom pour sortir de ce cercle; propulsé par l'amour des petites bêtes et des Océans. Au point que la pollution du monde finisse par plonger le dessinateur dans le spleen. Mais la BD ne manque pas de drôlerie.

Cet ouvrage de Tirabosco se lit aussi comme une chronique des enfants de la génération X. SH

www.atrabile.org.

■ Tom Tirabosco «Wonderland»; éditions Atrabile, Genève; 136 pages; CHF 25.50. Euro 22.

Nouvelles règles pour les initiatives populaires

Le laboratoire d'idées Avenir Suisse demande que les initiatives fédérales soient soumises à des règles plus strictes à l'avenir. Elles sont en effet de plus en plus utilisées pour faire de la politique, ce qui n'est pas leur but. Avenir Suisse propose d'augmenter le nombre de signatures à 211 000, soit 4 % des électeurs. En outre, leur conformité légale devrait être vérifiée plus strictement lors de l'examen préliminaire.

Plus d'hôtes que prévu

Contrairement à toutes les prévisions, l'hôtellerie suisse enregistre de bons résultats. Selon l'Office fédéral de la statistique, on a compté 3,1 millions de nuitées en février 2015, soit une hausse de 6 % par rapport à février 2014 (+176 000 nuitées). Presque la moitié sont le fait des clients indigènes, 8,4 % de plus que l'année dernière. L'accroissement est de 3,8 % pour les clients étrangers.

Nouveau comité pour sauver les bilatérales

«Avantage Suisse», ainsi s'appelle le nouveau comité qui entend s'opposer au mouvement «EU-NO» de l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher et à l'offensive de l'UDC contre les accords bilatéraux et la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme (CEDH). Parmi les membres fondateurs, on compte notamment la conseillère aux États PS Pascale Bruderer, les conseillers nationaux Ruedi Noser (PRD), Hans Grunder (PBD), Filippo Lombardi (PDC) et Raphaël Comte (PRD), ainsi que les entrepreneurs Jobst Wagner et Hansjörg Wyss. Ces derniers sont prêts à faire un don de deux millions de francs pour le financement de départ. Dans l'éventualité d'une votation sur les accords bilatéraux, ils mettraient encore cinq millions à disposition, selon les médias.

Erratum

Dans notre éditorial de la Revue Suisse d'avril, on pouvait lire qu'il n'est pas question des relations entre la Suisse et l'UE dans la plate-forme électorale du Parti Socialiste (PS). Le PS n'est pas d'accord avec cette déclaration et rectifie en ces termes: si l'Europe n'est mentionnée dans aucun des 10 projets du programme électorale, le mot «Europe» apparaît cinq fois dans son préambule.

Hans Erni

Hans Erni, peintre, dessinateur et sculpteur est décédé le 21 mars, un mois après son 106^e anniversaire. Il a commencé à peindre dans les années 20 et est devenu célèbre avec une peinture murale de cinq mètres de haut sur 100 mètres de large, réalisée pour l'Exposition nationale de 1939. Il a conçu de nombreuses affiches dans lesquelles transparait son engagement pour un monde plus juste. Il s'est engagé pour l'introduction de l'AVS et le droit de vote des femmes – et contre les armes nucléaires.

«Nous ne pouvons tolérer que des personnes périssent tragiquement en mer.»

Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale commentant le drame des réfugiés en Méditerranée

«Ceux qui roulent sur l'or considèrent qu'une roue de secours est inconvenante.»

Ernst R. Hauschka (1926 – 2012), poète et auteur d'aphorismes allemand

«La Suisse subit une lente destruction.»

Toni Brunner, président de l'UDC, sur la prétendue alliance centre-gauche au parlement

«La Suisse a déjà disparu. Je me réfère à la Suisse dans laquelle vous et moi avons grandi. Mais elle renaît chaque jour. Plus diversifiée. Plus universelle. Plus surprenante. Devenez-en les fiers artisans!»

Franz Hohler, écrivain et artiste de cabaret suisse

«Autrefois, le PLR servait des solutions justifiées à grand renfort de dissertations. Cette époque est révolue.»

Philippe Müller, président du PLR, à propos du nouveau style et de la nouvelle identité de son parti

«Le statut, c'est comme l'honneur. Les deux n'existent qu'aux yeux des autres.»

Katja Gentinetta, philosophe politique suisse



«L'insouciance est une manière plaisante de cumuler des expériences.»

Art van Rheyn (1939 – 2005), poète et auteur d'aphorismes allemand

«La démocratie est un système qui garantit que nous ne sommes pas gouvernés mieux que nous ne le méritons.»

George Bernard Shaw (1856 – 1950), dramaturge et politicien irlandais

Le Grand Tour de Suisse.



Suisse.
tout naturellement.



Airolo, Tremola, Tessin

Des glaciers aux palmiers, des villes dynamiques aux sites intacts et confidentiels:
découvrez la diversité de la Suisse au gré d'un itinéraire. [MySwitzerland.com/grandtour](https://www.myswitzerland.com/grandtour)